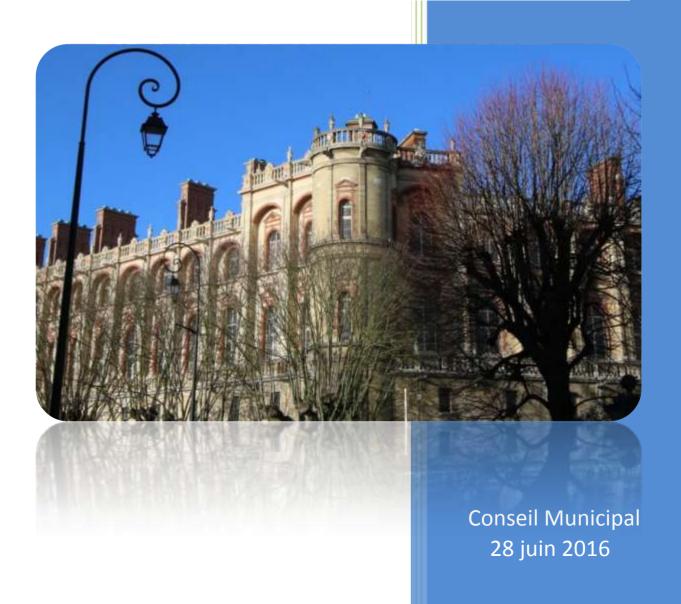


# 2015

# Rapport de présentation Compte Administratif



## Sommaire

PRÉS	ENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015
1.	Niveau général de réalisation de l'exercice
2.	En bref
3.	Quelques indicateurs
4.	Fonctionnement
5.	Investissement
6.	Vision globale des 3 derniers comptes administratifs et détermination du résultat
<i>7</i> .	Affectation du résultat
8.	Historique des dépenses de la Ville
SEC1	ION DE FONCTIONNEMENT
1.	DETAIL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT
2.	DETAIL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT
SEC1	ION D'INVESTISSEMENT
1.	DETAIL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT
2.	DETAIL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT
	SENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES DES DEPENSES ET DES RECETTES REELLES DE
	CTIONNEMENT
1.	Mission services partagés en Dépenses et en Recettes
2.	Mission péréquations, compensations et délégations de l'Etat en Dépenses et en Recettes
3.	Mission achats et gestion du patrimoine en Dépenses et en Recettes
4.	Mission aménagement du territoire en Dépenses et en Recettes
5.	Mission espaces publics en Dépenses et en Recettes
6.	Mission collecte et traitement des ordures ménagères en Dépenses et en Recettes
7.	Mission éducation en Dépenses et en Recettes
8.	Mission petite enfance en Dépenses et en Recettes
9.	Mission culture et animation en Dépenses et en Recettes
10.	Mission jeunesse et sports en Dépenses et en Recettes
11.	Mission solidarité directe en Dépenses et en Recettes
TE A	DMINISTRATIF 2015 - BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT
1.	Niveau général de réalisation 2015 – Fonctionnement et Investissement
2.	Fonctionnement
3.	Investissement
TE A	DMINISTRATIF 2015 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE
1.	Niveau général de réalisation 2015 – Fonctionnement et Investissement
2.	Fonctionnement
<i>3.</i>	Investissement
	DMINISTRATIF 2015 BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE
1.	Niveau général de réalisation 2015 – Fonctionnement et Investissement
1. 2.	Fonctionnement
2. 3.	Investissement
J.	IIIVESUISSEIIIEIIU
	DMINISTRATIF 2015 - BUDGET ANNEXE D'AMENAGEMENT
1.	Niveau général de réalisation 2015
2.	Fonctionnement

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**



Le Budget Primitif 2015 voté par le conseil municipal le 18 décembre 2014 a été ajusté quatre fois par des décisions modificatives. L'ensemble de ces mouvements constitue les crédits ouverts sur lesquels portent l'exécution des dépenses et des recettes 2015.

Le Compte Administratif 2015 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Ville entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2015.

Il rend compte de la gestion de l'ordonnateur c'est-à-dire du Maire. Il a la même architecture que le budget et il obéit aux mêmes principes : annualité, sincérité, unité, universalité. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Comptable Public.

Le comptable tient la comptabilité de l'ordonnateur suivant le principe de la partie double et établit le Compte de Gestion. Ce document équilibré est l'équivalent du Compte Administratif présenté par le Maire.

Les résultats comptables du Compte Administratif et du Compte de Gestion doivent être identiques.

Le rapport de présentation du Compte Administratif 2015 présente en première partie les réalisations du budget 2014 et les variations par comparaison aux exercices précédents.

Cette partie est complétée par une présentation analytique de l'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement par politiques publiques.

#### PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

#### 1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION DE L'EXERCICE

Crédits ouverts	106 857 488 €	Crédits ouverts	106 857 488 €
Dépenses totales	93 515 997 €	Recettes totales	98 712 196 €
Dépenses d'ordre	5 822 248 €	Recettes d'ordre	5 822 248 €
Dépenses réelles	87 493 749 €	Recettes réelles	92 889 948 €

En 2015, le taux d'exécution des crédits des sections de <u>fonctionnement et d'investissement</u> est de 87,3 % en dépenses réelles et 92,4% en recettes réelles.

L'exécution du budget 2015 fait ressortir les éléments d'équilibre suivants :

Recettes de Fonctionnement
 Dépenses de Fonctionnement (hors intérêts de la dette)
 EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION
 10 303 670 €

L'excédent dégagé de la section de fonctionnement, que l'on appelle l'épargne de gestion, permet de financer le remboursement de la dette et de participer au financement des investissements. Il passe de 9,1 M€ en 2014 à 9,7 M€ en 2015. Cette progression résulte d'un montant de produit exceptionnel supérieur en 2015 (+0,5 M€).

Charges financières

 EPARGNE BRUTE
 Remboursement en Capital de la dette
 EPARGNE NETTE
 613 669 €
 9 690 001 €
 3 167 993 €

 EPARGNE NETTE
 6 522 008 €

L'épargne nette dégagée, correspondant à l'autofinancement, s'élève à 6,5 M€ contre 5,2 M€ en 2014.

#### 2015 marqué par le maintien d'une situation financière solide, saine et équilibrée

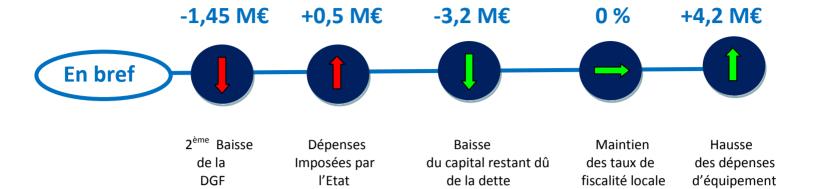
Les soldes d'épargne se maintiennent et permettent l'autofinancement des investissements.

Après couverture du besoin de financement des investissements, le résultat net global à la clôture est excédentaire et s'élève à 0,62 M€ (contre 0,61 M€ en 2014, 0,72 M€ en 2013 et 0,68 M€ en 2012).



55	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Résultat net global	1 441 216 €	1476106€	1764941€	1614466€	1081134€	1 129 719€	871 700 €	705 379€	679 401 €	718118€	605 431 €	622 677€
Variation n/n-1	-39,3%	2,4%	19,6%	-8,5%	-33,0%	4,5%	-22,8%	-19,1%	-3,7%	5,7%	-15,7%	2,8%

#### 2. EN BREF



Les mesures Etat (baisse de la DGF et dépenses supplémentaires imposées) : 2 M€ c'est équivalent à











368 000 achats de repas scolaires soit 1 année de fourniture des repas de toutes les écoles de la Ville
Plus de 1 année de fluides (électricité, eau et chauffage)
Quasi 3 années d'entretien de tous les locaux municipaux (écoles, structures sportives, locaux administratifs....)

#### Ou encore

Une augmentation de 8 % du produit total de fiscalité locale (taxe d'habitation et taxes foncières)

Ce n'est pas la facilité qu'a choisi la Ville pour faire face à l'effondrement des dotations de l'Etat et des nouvelles dépenses imposées.

#### 3. QUELQUES INDICATEURS

Ces quelques indicateurs démontrent la rigueur de gestion que la Ville s'impose :

#### En Fonctionnement, on retiendra:

- L'indicateur de dépenses réelles par habitant : 1 371 €/hab alors que la moyenne des villes de même strate était déjà de 1 448 €/hab en 2014 → Soit -5,3 % à Saint-Germain-en-Laye,
- Les dépenses de personnel par habitant : 717 €/hab contre 800 €/hab pour les communes isolées de même strate → soit -10,4 % à Saint-Germain-en-Laye. Ramené aux dépenses réelles de fonctionnement, la Ville a consacré 48,6% aux dépenses de personnel en 2014 alors que la moyenne de la strate était de 55,3% en 2014.
- Le ratio DGF par habitant : 173 €/hab alors que la moyenne des villes de même strate était déjà de 317 €/hab en 2014 soit -45% à Saint-Germain-en-Laye.

#### En Investissement, on soulignera

- L'indicateur de dépenses d'équipement brut par habitant : 507 € /hab alors que la moyenne des villes de même strate n'est que de 391 €/hab en 2014 → Saint-Germain-en-Laye investit 1,3 fois plus que les villes de même taille.
- Encours de la dette/habitant : 493 €/hab contre 1 082 €/hab pour les villes de même strate → un endettement inférieur de -54,5 % à la moyenne.

#### Autofinancement

Une épargne brute qui s'élève à 9,076 M€ et qui représente 11,5 % de nos recettes réelles de fonctionnement. Une épargne nette qui s'élève à 5,908 M€ et qui autofinance 28,5 % de nos dépenses d'équipement.

Ces ratios démontrent que la Ville gère de façon économe les deniers publics avec des priorités clairement affichées :

→ Une rigueur financière forte face aux enjeux des finances locales préservant la qualité des services

Toutes les comparaisons sont faites sur la base des chiffres DGCL 2014 (http://alize2.finances.gouv.fr/communes)

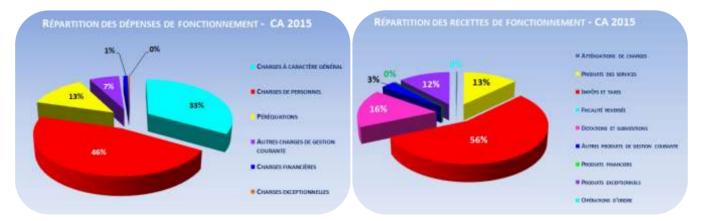
#### 4. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	63 531 602 €	Recettes réelles	78 874 999 €
Dépenses d'ordre	5 670 769 €	Recettes d'ordre	17 374 €
Dépenses totales	69 202 371 €	Recettes totales	78 892 373 €
Crédits ouverts	74 432 914 €	Crédits ouverts	74 432 914 €
% d'exécution dépenses réelles	98,6 %	% d'exécution recettes réelles	106,9%

Le résultat d'exécution global de la section de fonctionnement enregistre une hausse, il passe de 9,8 M€ en 2014 à 10,3 M€ en 2015 excédent n-1 inclus.

L'augmentation du solde d'exécution en fonctionnement constaté résulte notamment de produits exceptionnels supérieur en 2015 (+0,6 M€).

En outre, l'écart constaté entre les crédits ouverts et les réalisations résulte du fait que les cessions sont budgétées en section d'investissement mais réalisées en section de fonctionnement (3,9 M€).



En 2015, le taux d'exécution de la section de fonctionnement :

- en dépenses réelles est de 98,6 % (98 % en 2014)
- en recettes réelles est de 106,9% (100,5 % en 2014)
- En recettes réelles : 2015 a enregistré le versement d'une avance sur boni de liquidation de l'opération hors Zac de la SEMAGER d'un montant de 5,05 M€, d'une dotation de compensation exceptionnelle de Contribution Economique Territoriale (CET) de 861 k€ et la refacturation au budget annexe d'aménagement des études antérieures réalisées sur le budget Ville pour 865 k€.

Il convient de noter deux modifications importantes qui se compensent partiellement :

- les charges de transports (compétence transférée) ne sont plus comptabilisées en dépenses mais soustraites en recettes de l'attribution de compensation reçue (-760 k€),
- A compter de 2015, l'ex part CFE des syndicats est budgétisée, mais incluse en recettes dans l'attribution de compensation (AC) perçue à hauteur de 958 k€.

L'évolution des réalisations de la section de fonctionnement, neutralisée des deux éléments ci-dessus, est de :

- + 1,03 % en dépenses réelles (62,6 M€ pour 61,9 M€ au CA 2014) mais + 0,22 % hors effets Etat supplémentaires
- + 4,15 % en recettes réelles (77,2 M€ pour 75,5 M€ au CA 2014)

En recette, la performance des droits de mutation, des rôles supplémentaires et complémentaires et des produits des services a permis une réalisation d'un très bon niveau supérieur à la prévision.

## Une réalisation de la section de fonctionnement maitrisée et équilibrée malgré un contexte économique toujours plus contraint,

La maitrise des dépenses et l'optimisation des recettes conduit à un excédent global de la section de fonctionnement en progression : 10,3 M€ contre 9,8 M€ au CA 2014.

La Loi de programmation des finances publiques a crée un objectif national d'évolution de la dépense locale. Pour 2015 il était de +2 % pour les dépenses de fonctionnement.

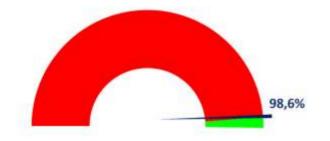
A Saint-Germain-en-Laye il a été en deçà (+1,03 %),

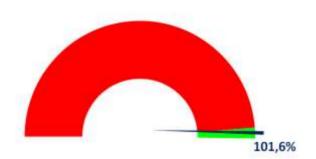
Et atteint +0,22 % hors dépenses supplémentaires imposées par Etat.

#### TAUX DE REALISATION

#### **DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT**

#### RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS CESSIONS





#### Les rattachements en fonctionnement

Le rattachement des charges et des produits à l'exercice est effectué en application du principe d'indépendance des exercices. Il vise à faire apparaître dans le résultat d'un exercice donné les charges et les produits qui s'y rapportent.

La procédure de rattachement consiste à intégrer dans le résultat annuel les charges correspondant à des services faits et les produits correspondant à des droits acquis au cours de l'exercice qui n'ont pu être comptabilisés en raison notamment :

- pour les dépenses, de la non-réception par l'ordonnateur de la pièce justificative,
- pour les recettes, des retards d'encaissement régisseurs ou des versements de nos subventionneurs.

Ces rattachements se sont élevés en 2015 à 885,4 k€ en dépenses et à 2,773 M€ en recettes. Ils comprennent principalement :

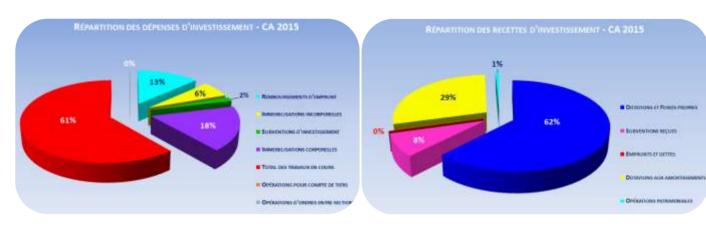
- en dépenses : les fluides, la collecte et le traitement des ordures ménagères, nettoyage des locaux et les contrats d'entretien,
- en recettes, les participations des familles (restauration, centres de loisirs, crèches), les participations de la CAF et les produits du stationnement de surface et loyers.

L'ensemble des factures et titres correspondants sont mandatés et titrés au plus tard en avril 2015.

#### 5. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	23 962 147 €	Recettes réelles	14 014 949 €
Dépenses d'ordre	151 479 €	Recettes d'ordre	5 804 874 €
Dépenses totales	24 113 627 €	Recettes totales	19 819 823 €
Crédits ouverts	32 424 574 €	Crédits ouverts	32 424 574 €
% d'exécution dépenses réelles <sup>1</sup>	78,9 %	% d'exécution recettes réelles <sup>2</sup>	64,2 %

Le résultat d'exécution global de la section d'investissement passe de -1,44 M€ en 2014 à -5,7 M€ en 2015. Pour mémoire : comme en section de fonctionnement, ce résultat comprend les opérations d'ordre liées à la gestion du patrimoine (amortissement, entrées et sorties de l'inventaire).



En 2015, le taux d'exécution de la section d'investissement :

- en dépenses réelles est de 78,9 % (50,9 % en 2014)
- en recettes réelles est de 64,2 % (45,7 % en 2014)

L'évolution du niveau de réalisation de la section d'investissement est de :

- + 16,4 % en dépenses réelles (24 M€ pour 20,6 M€ au CA 2014)
- + 11,56 % en recettes réelles (14 M€ pour 12,6 M€ au CA 2014)

En dépense, le taux de réalisation se situe à un niveau très élevé.

## Un niveau d'investissement soutenu financé avec une épargne consolidée et une maitrise de l'endettement

Le niveau des dépenses d'équipement est particulièrement élevé en 2015.

Malgré la réduction de ses ressources, la Ville n'a pas renoncé à ses investissements structurants.

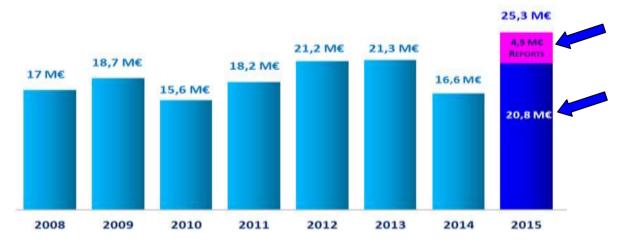
Effort qui peut être soutenu grâce à la performance du résultat de la section de fonctionnement, à la gestion active du patrimoine communal, à l'optimisation de la recherche de subvention.

Il est à noter que les investissements liés à l'opération « Lisière Pereire » sont retracés dans le budget annexe d'aménagement.

<sup>2</sup> Voir détail du calcul page 43

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir détail du calcul page 35

En 2015 hors reports, le niveau de dépenses d'équipement a été de 20,8 M€ contre 16,6 M€ en 2014.



Δ

Pour mémoire : ont été retraités, en 2009 les acquisitions de foncier Lisière Pereire pour 5 M€ et en 2012 l'opération achat/vente «rue Desoyer» d'un montant de 6,3 M€. Ces transactions gonflant artificiellement les montants ont été neutralisées dans le graphe exprimé ci-dessus afin d'effectuer une comparaison neutre.

#### Les reports en Investissement

La liste détaillée se trouve dans le Compte Administratif, mais les principaux reports en investissement sont cités cidessous.

#### 

Les crédits 2015 engagés dans la comptabilité mais non payés sont distingués dans une colonne « restes à réaliser ». Ainsi, 4,478 M€ de travaux et acquisitions sont reportés de 2015 sur 2016. Ces reports concernent :

- - Solde travaux place des Rotondes
  - Travaux sur les feux tricolores et mobiliers urbains
- - Travaux du CTM
  - Divers travaux dans les écoles et centres de loisirs
- - o Restauration de l'apothicairerie
- - o Etude reconversion du site de l'hôpital
- Secteur Communication ⇒ 0,12 M€
  - o Refonte du site de la Ville
- - o Véhicules
  - Outillages
  - Mobiliers

Ces reports sont mandatés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016.

#### 

Au même titre qu'en dépenses, certaines recettes qui n'ont pas été perçues en 2015, peuvent être reportées par le biais des restes à réaliser à l'exercice suivant. Elles s'élèvent à 0,53 M€ et correspondent aux subventions et concernent :

•	Subver	ntions	
	0	Conseil Régional	0,02 M€
	0	DRAC	0,46 M€
	0	Agence de l'Eau Seine Normandie	0,05 M€

#### 6. VISION GLOBALE DES 3 DERNIERS COMPTES ADMINISTRATIFS ET DETERMINATION DU RESULTAT

	CA 2013	CA 2014	CA 2015
	Fonctionnement	•	
	Tonctionnement		
Dépenses réelles et d'ordres	76 716 795 €	66 481 185 €	69 202 371 €
Recettes réelles et d'ordres	83 643 654 €	75 610 050 €	78 892 372 €
Résultat dégagé dans l'exercice	6 926 858 €	9 128 865 €	9 690 002 €
Excédent de l'année N-1 (SIEP inclus en 2015)	679 400 €	718 118 €	619 309 €
Résultat cumulé	7 606 259 €	9 846 982 €	10 309 310 €
Résultat global de fonctionnement (a)	7 606 259 €	9 846 982 €	10 309 310 €
	Investissement		
Dépenses	30 046 097 €	22 023 810 €	24 113 627 €
Recettes	34 053 930 €	10 837 233 €	10 578 272 €
Résultat de l'exercice	4 007 833 €	- 11 186 577 €	- 13 535 355 €
Solde d'exécution de l'année N-1 (Compte 001)	- 10 005 197 €	2 855 066 €	- 1 443 370 €
Affectation à l'investissement du résultat de fonctionnement de l'année N-1 (Compte 1068)	8 852 430 €	6 888 141 €	9 241 551 €
Excédent de financement cumulé	2 855 066 €	- 1 443 370 €	- 5 737 174 €
Dépenses Reportées	10 277 382 €	9 064 514 €	4 478 886 €
Recettes Reportées	534 176 €	1 266 333 €	529 427 €
Autofinancement nécessaire sur reports	- 9743207€	- 7798181€	- 3 949 459 €
Résultat global d'investissement (b)	- 6888141€	- 9 241 551€	- 9 686 633€
		_	

#### 7. AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat global de fonctionnement d'un montant de 10 309 310,35 € est affecté selon la décision de l'assemblée délibérante :

718 118 €

605 431 €

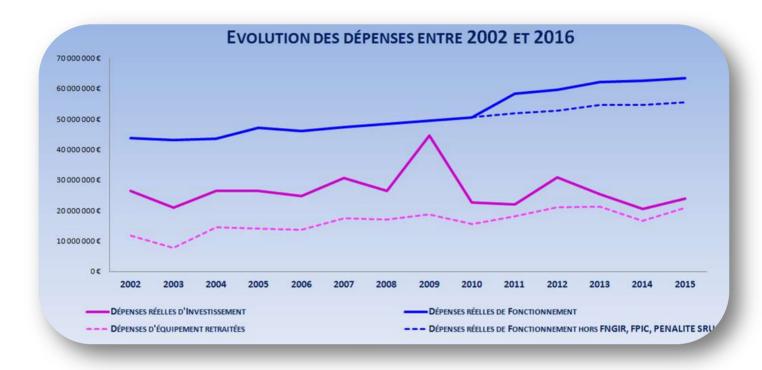
622 677 €

> à la section d'investissement (compte 1068) pour 9 686 632,98 €,

Résultat Net Global (a)+(b)

à l'excédent de fonctionnement reporté (compte R002) pour son solde, soit 622 677,37 €.

#### 8. HISTORIQUE DES DEPENSES DE LA VILLE



#### Ce graphe permet de mettre en évidence :

- En fonctionnement, la faible progression de dépenses hors fonds de péréquation (FPIC) et fonds de compensation (FNGIR) et pénalité SRU,
- En investissement, l'accroissement moyen des dépenses d'équipement retraitées (neutralisation des éléments gonflant artificiellement les masses).

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

#### 1. DETAIL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

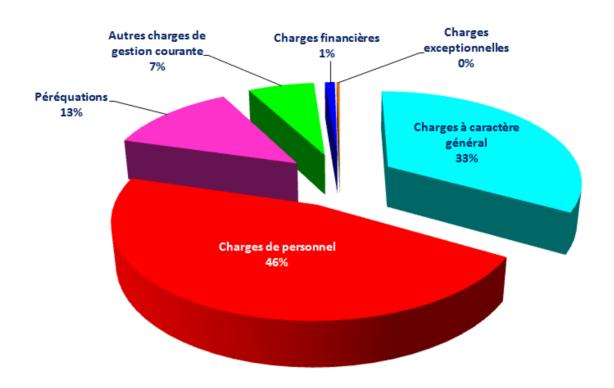
Budget Primitif 2015	62 908 396 €	
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2015	64 450 939 €	
Réalisé 2015	63 531 602 €	

En 2015, le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement est de 98,7 % contre 98 % en 2014. Ci-dessous sont récapitulés les principaux résultats concernant les dépenses réelles de fonctionnement qui seront détaillés dans les pages suivantes.

	IMPUTATION BUDGETAIRE	REALISE 2014	BUDGET TOTAL 2015 (BP + DM virements)	REALISE 2015	% REALISATION SUR CREDITS OUVERTS
ACHATS MATIERES ET FOURNITURES DONT :	60	7 161 784 €	7 355 271 €	7 047 571€	95,8%
Achats de prestations de services	6042	3 471 982 €	3 505 815 €	3 487 445 €	99,5%
Achats non stockés matières et fournitures	606	3 638 986 €	3 845 349 €	3 556 610 €	92,5%
SERVICES EXTERIEURS DONT :	61	10 439 398 €	10 348 947 €	10 120 335 €	97,8%
Contrats prestations de services avec entreprises	611	5 563 991 €	5 612 171 €	5 563 503 €	99,1%
Locations	613	1 057 603 €	957 191 €	936 780 €	97,9%
Entretien et réparations	615	2 794 517 €	2 734 076 €	2 626 295 €	96,1%
Divers	618	700 580 €	727 556 €	680 452 €	93,5%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS DONT :	62	2 454 660 €	2 612 835 €	2 569 790 €	98,4%
Rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires	622	139 030 €	243 784 €	238 271 €	97,7%
Publicité, publications, relations publiques	623	468 398 €	524 900 €	519 280 €	98,9%
Transports de biens et transports collectifs	624	403 930 €	420 544 €	410 590 €	97,6%
Déplacements missions réceptions	625	43 464 €	54 346 €	49 213 €	90,6%
Frais postaux et télécommunications	626	278 331 €	280 476 €	273 340 €	97,5%
Divers - autres services extérieurs	628	1 108 832 €	1 078 152 €	1 068 913 €	99,1%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	63	417 821 €	(1) 1 408 324 €	1 366 503 €	97,0%
ATTENUATIONS DE PRODUITS	739	7 940 676 €	8 072 145 €	8 071 533 €	100,0%
CHARGES DE PERSONNEL	62/63/64	28 512 712 €	29 470 988 €	29 419 466 €	99,8%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	65	3 968 942 €	4 177 624€	4 138 621 €	99,1%
CHARGES FINANCIERES	66	733 141 €	690 142 €	613 669 €	88,9%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	67	1 063 781€	(2) 255 700 €	184 115 €	72,0%
DEPENSES IMPREVUES	22	0€	58 964 €	0€	0,0%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIO	NNEMENT	62 692 915 €	64 450 939 €	63 531 602 €	98,6%

Soit un taux d'exécution de 98,6 % en dépenses réelles (63,5 M€ en 2015 contre 62,7 M€ au CA 2014) Représentation graphique de l'exécution des dépenses réelles de fonctionnement pour l'exercice 2015.

<sup>(1)</sup> Inclus à compter de 2015 la budgétisation de l'ex part CFE des syndicats 958 k€
(2) Sans les charges de transports (760 k€) à compter de 2015 : compétence transférée à l'intercommunalité



Les mesures imposées par l'Etat ont représenté en 2015 → 2,1 M€

Malgré ce contexte très tendu et contraint pour les collectivités, la Ville continue à maitriser ses dépenses avec la rigueur habituelle qu'elle s'impose depuis de nombreuses années.

CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL +3,1 % en 2015 par rapport au CA 2014

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	19 651 337	19 996 404	20 473 663	21 104 199
Evolution / n-1	+1,8 %	+1,8 %	+2,4 %	+3,1%
Réalisations		Hors Budgétisation	des syndicats →	20 145 346
Evolution / n-1				-1,6%

Il convient de noter qu'à compter de 2015, l'ex part CFE des syndicats est budgétisée dans ce chapitre pour 958 k€. Pour mémoire, cette dépense est compensée en recettes dans l'attribution de compensation pour le même montant.

#### Comptes 60 : Achats et variation des stocks $\Rightarrow$ + 0,4 % en 2015 par rapport au CA 2014

L'ensemble des fournitures stockées (carburants, autres fournitures), diverses prestations de services (repas dans les écoles et centres de loisirs, dépenses concernant les classes d'environnement), les consommations de fluides et autres fournitures diverses (alimentation, voirie, fournitures scolaires...) étaient prévues au Budget 2015 à hauteur de 7,355 M€. Le niveau de réalisation 2015 est de 7,047 M€ soit -4,2 % par rapport à la prévision.

Compte 604 : Achats d'études et prestations de services

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	3 580 932	3 452 468	3 471 982	3 487 445 🧪
Evolution / n-1	+15,4%	-3,6%	+0,6%	0,4%

Il s'agit principalement des achats de repas pour les cantines scolaires, des achats de spectacles pour le théâtre et également du paiement du régisseur pour la régie du journal municipal.

En 2015, le coût des achats de repas passe de 2 621 k€ à 2 663 k€ en 2015 (+1,6%) → 3 451 repas supplémentaires ont été servis en 2015.

Les autres postes restent stables.

#### Comptes 60611-60612-60613: Fluides

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	1 801 105	2 018 071	2 063 280	1 948 154 🥎
Evolution / n-1	-3,4%	+12%	+2,2%	- 5,6%

L'hiver relativement clément et la gestion recentralisée des fluides en 2015 a permis d'améliorer leur suivi et d'en optimiser la performance énergétique. En 2015 on constate une baisse de ce poste (- 115 k€)

- -36 k€ pour la facture d'eau dû notamment à la renégociation de la DSP (baisse des tarifs -18,8 %)
- -37 k€ pour le coût de fourniture de l'électricité malgré l'ouverture de nouvelles structures,
- -42 k€ pour le coût de chauffage grâce à l'hiver clément.

Compte 6063 : Les fournitures d'entretien et de petit équipement

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	389 519€	479 599	421 563	414 418 🦠
Evolution / n-1	-25,2%	+23,1%	-12,1%	-1,7%

Il s'agit principalement des dépenses consacrées à l'acquisition de fournitures pour la voirie, de vêtements de travail, de produits pour l'entretien et de divers petits équipements (panneaux de signalisation, pièces détachées, boîtes de connexion pour feux tricolores,...). La baisse significative enregistrée en 2015 s'explique comme suit :

- 1,7 k€ en fournitures de voirie,
- 22,3 k€ en produits d'entretien,
- 11 k€ en vêtements de travail,
- + 28 k€ en petits équipements.

#### Compte 6064: Fournitures administratives

Les crédits consommés en 2015 s'élèvent à 81 k€ (contre 93,4 k€ en 2014, 111 k€ en 2013 et 132 k€ en 2012) soit une économie de 39 % depuis 4 ans. Une optimisation des marchés lors de leur renégociation et la mise en œuvre progressive de la dématérialisation de certains secteurs très consommateurs de papier ont permis de réduire de façon significative ce poste. En 2016, la Ville poursuivra sa démarche de dématérialisation afin d'accroitre encore les économies de ce secteur.

#### Compte 6065: Livres disques, cassettes...

Les dépenses d'acquisition d'ouvrages de la bibliothèque municipale et des bibliothèques d'écoles s'élèvent en 2015 à 151 k€ contre 173 k€ en 2014.

#### Compte 6067: Fournitures scolaires

Les dépenses de fournitures scolaires s'élèvent à 176 k€ contre 168 k€ en 2014.

#### Compte 61 : Services extérieurs → -3,1 % en 2015 par rapport au CA 2014

Ce compte comprend principalement les dépenses liées aux contrats d'ordures ménagères ainsi qu'à l'entretien du patrimoine de la Ville. La prévision 2015 était de 10,349 M€ et le niveau de réalisation s'est établi à 10,120 M€ soit -2,2 % par rapport à la prévision.

Compte 611 : Contrats de prestations de services avec des entreprises

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	5 101 529	5 243 630	5 563 991	5 563 503 🗪
Evolution / n-1	+3,6%	+2,8%	+6,1%	0%

Les contrats de prestations de services avec les entreprises comprennent notamment l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères (4,43 M€), les prestations de nettoyage des espaces publics (0,939 M€), la rémunération des exploitants pour la gestion du stationnement de surface et du parking 2 roues du RER (0,131 M€).

Il est à noter qu'en 2016, la compétence gestion des ordures ménagères est transférée à la CA Saint-Germain Boucles de Seine.

#### Comptes 61115/6: Ordures ménagères

Les coûts de traitement s'élèvent à 2,25 M€ contre 2,31 M€ en 2014 et les coûts d'enlèvement s'élèvent à 2,18 M€ contre 2,14M€ en 2014.

Au total le poste est stable en 2015.

#### Compte 6117: Prestations de services entretien voirie

Sur ce compte sont imputées les dépenses liées au nettoyage des espaces publics. Les crédits consommés en 2015 s'élèvent à 939 k€ contre 957 k€ en 2014 et 987 k€ en 2013 soit une baisse sur 3 ans de -4,8%.

#### Compte 613: Locations

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	784 168	903 710	1 057 603	936 870 🦠
Evolution / n-1	+ 2,8%	+15,2%	+17,0%	-11,4%

Depuis 2014, la Ville paye à l'Etat redevance pour l'occupation du tréfonds du parking P2 du Château P2 (256 k€). En 2015, ce poste est en baisse car la participation de la Ville a bénéficié (-158 k€) d'un solde d'amortissement de la subvention d'équilibre versée.

Compte 615 : Entretien et réparations

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	2 606 259	2 707 127	2 794 517	2 626 295 📏
Evolution / n-1	+3,5%	+3,9%	3,2%	- 6,0%

Sur le compte sont inscrites les dépenses d'entretien du patrimoine de la Ville et des « voies et réseaux » par des entreprises extérieures.

#### Compte 61522 : Bâtiments

Les dépenses concernant les bâtiments communaux se sont élevées en 2015 à 405 k€ contre 486 k€ en 2014. Elles correspondent aux dépenses d'entretien courant des bâtiments. Les principales dépenses portent sur les écoles, les crèches, les équipements sportifs et le centre administratif.

#### Compte 61523: Voies et réseaux

Il s'agit ici des dépenses concernant la rénovation de la voirie communale, la réparation de l'éclairage public et la signalisation lumineuse. Elles sont de 608 k€ contre 799 k€ en 2014 et 810 k€ en 2013 soit une baisse de 25 % en 3 ans. Ceci s'explique par un besoin moindre de réparation « des nids de poule » et du marquage au sol (-73 k€ en 2014 et -105 k€ en 2015)

Ce compte inclut par ailleurs les dépenses liées à la rénovation du marquage au sol, des passages piétons, des lignes axiales et des pistes cyclables de l'ONF.

Compte 6156: Maintenance

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	706 999	737 104	732 078	734 657 🗪
Evolution / n-1	-3,4%	+4,3%	-0,7%	0,4%

Les dépenses de maintenance correspondent aux contrats d'assistance mis en place pour les logiciels informatiques, le chauffage, la télésurveillance des bâtiments communaux, les copieurs, les couvertures et terrasses des bâtiments communaux. Ce poste est en très légère hausse en 2015 (+2,6 k€).

#### Compte 616: Primes d'assurance

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	127 252	137 615	177 045	180 626 🧪
Evolution / n-1	-7,3%	+8,1%	28,7%	2%

Les primes d'assurance concernent la flotte automobile, le patrimoine, les biens communaux. Après une augmentation importante de l'assurance dommage aux biens (+76,4 %) en 2014, ce poste s'est maintenu en 2015 (+3,6 K€). Il se décompose comme suit :

- +2 k€ pour l'assurance dommage aux biens pour 93,5 k€,
- +1,2 k€ pour l'assurance de la flotte automobile pour 54,8 k€,
- -0,2 k€ l'assurance tous risques expositions pour 3,5 k€,
- +0,5 k€ la responsabilité civile pour 28,8 k€.

#### Compte 61884: Diverses prestations

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	507 738	509 415	497 172	487 241 🥎
Evolution / n-1	-12,1%	+0,3%	-2,4%	-2,0%

Ce poste continue sa décrue amorcée depuis 2012, 487 k€ en 2015 contre 497 k€ en 2014 soit -2 % et -16 % depuis 2011 (-90 k€).

Sont enregistrés dans ce poste essentiellement les coûts engendrés par des missions d'assistance :

- prestations d'animations des centres de loisirs, de la bibliothèque, des musées, des clubs séniors, des manifestations sportives et des missions d'assistance aux festivités (14 juillet, marché européen, salons, expositions, journée sans voiture, fête des loges...),
- reliure des ouvrages de la bibliothèque,
- frais d'abonnement du site Mobile en Ville,
- distribution d'informations voirie, collecte des déchets, commercants,
- réfection des registres de l'état civil,
- retranscription de PV des séances du conseil municipal,
- réalisation de films institutionnels de la Ville.

#### Comptes 62: Autres services extérieurs + 4,7 % en 2015 par rapport au CA 2014

Les « autres services extérieurs » correspondent aux indemnités du comptable et des régisseurs (compte 6225), aux honoraires, aux frais d'actes et de contentieux, aux frais postaux et de télécommunications, aux frais de transports scolaires et au nettoyage des locaux.

La prévision 2015 était de 2,612 M€ et le niveau de réalisation s'est établi à 2,596 M€ soit -1,6 % par rapport à la prévision.

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	2 563 657	2 577 836	2 454 660	2 596 790 🥕
Evolution / n-1	-11,6%	+ 0,6%	- 4,8%	+ 4,7%

Comptes 622 : Rémunération d'intermédiaires et honoraires

Les dépenses 2015 s'élèvent à 238 k€ contre 139 k€ en 2014 soit +71 %. Elles se décomposent comme suit :

 Secteur Juridique 132 k€ contre 35 k€ en 2014 : l'augmentation des honoraires d'avocats est notamment due suite aux contentieux avec la Ville de Chambourcy,

- Secteur Informatique 27,5 k€ contre 50 k€ en 2014 : aides en ligne, assistance dématérialisation, mise en place de formations collectives, scripts,
- Secteur Scolaire 13,5 k€ contre 18 k€ en 2014 : animations scolaires et culturelles, visites guidées, ateliers pédagogiques, élaboration des menus,
- Secteur des Ressources humaines 5,3 k€ contre 10 k€ en 2014 : aide au recrutement de collaborateurs,
- Secteur de l'Urbanisme 40 k€ contre 5 k€ en 2014) : frais de notaires, relevés topographiques, évaluations,
- Indemnités de régisseurs pour 12 k€,
- Vacations d'avocats 5 k€ pour le point d'accès au droit.

#### Compte 623 : Publicités, publications et relations publiques

	2012	2013	2014	2015	
Réalisations	492 189	507 227	468 398	519 280 🧪	
Evolution / n-1	-7,4%	+3,1%	-7,7%	10,9%	

L'ensemble des dépenses de relations publiques, d'annonces pour les marchés publics ou les recrutements, d'expositions et de publications a diminué depuis 2008 (752 k€) de façon significative. L'augmentation constatée en 2015 s'explique comme suit :

- + 20 k€ pour les annonces de recrutement,
- + 20,3 k€ pour les avis d'appel à la concurrence,
- + 11 k€ pour l'impression des catalogues et imprimés,
- + 23 k€ pour les fêtes et cérémonies.

#### Comptes 624: Transports

Le coût des transports scolaires (ramassage et déplacement), mais aussi des déménagements et des transports en fourrière sont en hausse (+1,6%), il s'établit à 411 k€ contre 404 k€ en 2014 soit + 7 k€.

#### Comptes 625 : Déplacements, missions et réceptions

Les dépenses de déplacements, missions et réceptions passent de 46,5 k€ en 2014 à 49,2 k€ en 2015. On retrouve dans ce poste les congés bonifiés, les déplacements formation, les frais de mission et les frais de réception.

#### Comptes 626 : Frais postaux et de télécommunications

Les frais d'affranchissement sont en baisse depuis plusieurs années. En 2015 ils se situent à 156 k€ contre 164 k€ soit -19 % par rapport à 2008 (-37 k€). L'optimisation des envois et les tarifs préférentiels négociés ont permis de réduire de facon significative ces coûts.

Les frais de télécommunication s'élèvent à 118 k€ soit -42 % depuis 2008 (-100 k€). La baisse des frais de télécommunication est liée à la rationalisation des abonnements avec les opérateurs de téléphonie et à l'adhésion au SIPEREC depuis 2012.

#### L'optimisation des frais postaux et de télécommunication → -36 % depuis 2008

#### Compte 627 : Services bancaires et assimilés

Sur ce compte sont prévus les frais concernant les terminaux de cartes bleues des régisseurs de recettes ainsi que les frais de fonctionnement du programme Cartes Achats pour lequel la Ville dispose de 41 cartes achats (10,1 k€ en 2015 contre 9,7 k€ en 2014).

#### Compte 628: Divers

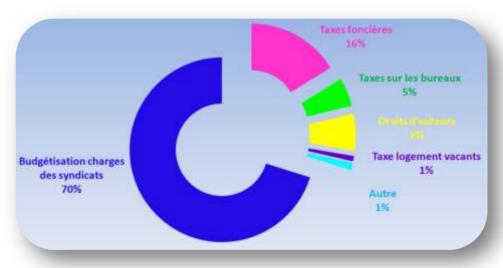
	2012	2013	2014	2015
Réalisations	1 060 625	1 083 598	1 108 832	1 068 913
Evolution / n-1	+3,1%	+2,2%	+2,3%	-3,6%

Les frais de nettoyage des locaux municipaux et les prestations de surveillance se sont élevés à 1 069 k€ en 2015. Ce poste enregistre une baisse de -3,6 % par rapport à 2014 qui découle notamment de la renégociation du marché de nettoyage des locaux (-23 k€ malgré des structures nouvelles) et des frais de préparation au concours (-14 k€ car 2014 a enregistré des régularisations des années 2012 à 2013).

Comptes 63 : Impôts taxes et versements assimilés (chap 011) → + 0,9 M€ en 2015 par rapport au CA 2014

En 2015 l'exécution des impôts, taxes et versements assimilés versés par la Ville se situe à 1,367 M€ contre 418 k€ en 2014.

Ce poste comprend la taxe foncière, la taxe sur les bureaux, les passages aux mines ainsi que les droits d'auteurs mais aussi depuis 2015 la part budgétisée des produits appelés par les syndicats (958 k€). Leur répartition est la suivante :



CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES + 3,2 % en 2015 par rapport au CA 2014

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	27 626 764	27 877 294	28 512 712	29 419 466
Evolution / n-1	+ 1,3%	+0,9%	+2,3%	+3,2%
Hors personnel refacturé	26 706 067	26 915 263	27 641 935	28 603 279

C'est le premier poste de dépenses de la Ville. Il représente 45 % des dépenses réelles de fonctionnement. En 2015, les charges de personnel s'élèvent à 29 419 433 € contre 28 512 712 € en 2014 (+ 3,2%). Les principales évolutions au sein du chapitre 012 sont les suivantes :

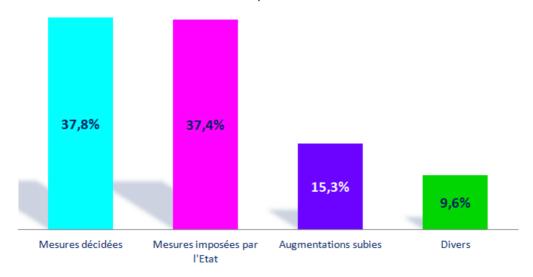
	CA 2013	CA 2014	CA 2015	2015/2014
6218 Autre personnel extérieur	210 644 €	183 274 €	183 254 €	0 %
631 et 633 Impôts, taxes et versements sur rémunérations	493 366 €	520 003 €	594 568 €	14,3%
64111 Rémunérations des titulaires	10 643 632 €	11 094 270 €	11 337 178 €	2,2%
64118 Autres indemnités titulaires	2 351 154 €	2 403 889 €	2 525 853 €	5,1%
64131 Rémunérations non titulaires	5 864 140 €	5 692 188 €	5 843 093 €	2,7%
645 Charges de S.S. et de prévoyance	7 469 641 €	7 690 825 €	8 043 594 €	4,6%

Parmi les facteurs d'évolution des coûts de personnel, les plus importants sont :

- Les mesures d'avancement du personnel : arbitrages des CAP, régimes indemnitaires, validations de services…pour +208 k€,
- L'adhésion CNAS en année pleine (+96 k€),
- L'adhésion au CIG pour l'accès au logiciel de paye et à des nouveaux services réglementaires (+39 k€),
- L'application des dispositions légales imposées par l'Etat :
  - o revalorisation des catégories C et B soit 241 k€. Cette mesure a concerné 449 agents,
  - o l'effet année pleine de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (+98 k€)
  - revalorisation du SMIC, l'augmentation des taux (CNRACL et IRCANTEC) et de la cotisation transport (+111 k€)
  - o l'augmentation du coût de l'assurance du personnel (+ 27 k€),

A noter que cette année 13 agents, qui étaient jusqu'alors non titulaires, ont été nommés stagiaires après réussite de concours et 2 agents titulaires ont bénéficié d'une promotion interne après réussite de l'examen professionnel.

Les variations de masse salariale entre 2014 et 2015 se répartissent comme suit :



Pour mémoire, les dépenses des personnels affectés, tout ou partie, aux budgets annexes d'aménagement, d'assainissement et de Service de soins infirmiers à domicile sont comptabilisées directement sur les dits budgets.

Par contre, les dépenses du personnel communal mis à disposition du CCAS et des Syndicats Intercommunaux sont incluses dans le chapitre 012 de la Ville pour un montant total de 816 k€. On retrouve en recettes (compte 7084x) le produit correspondant à leur refacturation.

#### **CHAPITRE 014: ATTENUATION DE PRODUITS** + 1,6 % en 2015 par rapport au CA 2014

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	6 898 151	7 558 978	7 940 676	8 071 533 🧪
Evolution / n-1	+5,5%	+9,6%	+5%	+1,6 %

On retrouve dans ce chapitre les prélèvements fiscaux servant à alimenter les fonds nationaux de péréquation et compensation liés au :

- FNGIR à hauteur de 6,637 M€ en 2015.
- FPIC passé de 1,303 M€ en 2014 à 1,194 M€ en 2015, l'entrée en communauté d'agglomération en 2015 a eu un effet réducteur de ce poste.
- Prélèvement au titre de l'art 55 de la loi SRU. Une provision de 0,140 M€ a été constituée à cet effet,
- Charges exceptionnelles de dégrèvement de CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) concernant les impositions 2011 et 2012 (92 k€).

Ces prélèvements qui ne cessent de croître année après année représentent 12,7 % des dépenses de fonctionnement réelles totales. C'est ce que la Ville se voit prélever au titre des péréquations et compensations qui lui sont imposées. (Voir Mission 2 pages 50 et 51).

#### CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE + 4,3 % en 2015 par rapport au CA 2014

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	4 013 994	4 948 965	3 968 942	4 138 621
Evolution / n-1	+14,2%	<b>1</b> +23,3%	-19,8%	+4,2%

Le compte globalise les indemnités et frais de mission versés aux élus, les pertes sur créances irrécouvrables, les contributions aux écoles privées et les subventions. Le montant total dépensé en 2015 est de 4 139 k€ pour une prévision de 4 178 k€, soit un taux de réalisation de 99 %.

A Pour mémoire : 2013 enregistrait une dépense exceptionnelle d'un montant de 1,047 M€. Il s'agissait du solde de gestion de la DSP chauffage urbain reçu de l'ancien délégataire et reversé au nouveau suite au changement de contrat. Cette opération gonfle artificiellement les masses budgétaires en dépenses et en recettes pour le même montant au compte 758.

Comptes 653 : Indemnités, frais de mission, formation des maires, adjoints et conseillers

Les indemnités, frais de mission et de formation des élus ont progressé de 3,2 %. Elles s'élèvent à 313,5 k€ contre 303,5 k€ en 2014.

#### Comptes 654 : Non valeur et créances éteintes

Sont comptabilisées dans ce compte les créances admises en non valeur (22,3 k€) du fait de non recouvrement par le trésorier (carence, identité, absence de compte bancaire ...) et les créances éteintes (15,4 k€) qui font suite à une décision de justice (liquidation, effacement de dettes...).

#### Comptes 655: Contingents et participations obligatoires

Les participations obligatoires correspondent pour l'essentiel au versement de la contribution de la Ville pour le traitement des eaux pluviales (129 k€ en 2015), reversé au budget annexe de l'assainissement et à la participation aux écoles publiques (65 k€ en 2015) pour les élèves saint-germanois scolarisés dans d'autres villes.

#### Comptes 657: Subventions

Le réalisé 2015 s'établit à 3 475 k€ contre 3 433 k€ en 2014. Le détail de la répartition des crédits se trouve dans l'annexe du Budget Primitif 2015. Les principaux bénéficiaires de ces subventions sont :

- le CCAS (500 k€),
- la CLEF (530 k€), une subvention exceptionnelle de 30 k€ a été attribuée pour les 30 ans de l'association,
- La Soucoupe (405 k€),
- Babilou pour la crèche Gramont (388 k€ contre 379 k€ en 2014),
- People and Baby pour la crèche des Comtes d'Auvergne (399 k€ contre 393 k€ 2014),
- I'AGASEC (323 k€),
- I'Office du tourisme (161 k€),
- I'APSY (73 k€),
- Ecoles privées (216 k€).

Par ailleurs figure dans ce compte des subventions versées pour les classes découvertes et classes transplantées. En 2015 la Ville a participé aux financements de ces séjours pour un montant total de 40,7 k€ contre 21 k€ en 2014.

#### Les associations : un rôle déterminant pour le maintien du lien social

#### Comptes 658: Charges diverses de gestion courante

2015 enregistre une dépense exceptionnelle d'un montant de 118,4 k€. Il s'agit d'une régularisation de redevance de chauffage pour la période 2012-2015.

#### CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES -16,3 % en 2015 par rapport au CA 2014

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	634 667	865 846	733 141	613 689 🦠
Evolution / n-1	+17,6%	+36,4%	-15,3%	-16,3%

Les charges financières sont essentiellement les intérêts de la dette enregistrés au compte 661. En 2015, ils représentent 614 k€ contre 719 k€ en 2014 et 866 k€ en 2013.

La renégociation de l'ensemble de la dette a permis de diminuer les charges d'intérêts d'emprunt de façon conséquente soit -530 k€ sur la durée résiduelle.

La gestion de la trésorerie a permis de ne pas avoir recours à l'utilisation des lignes de trésorerie depuis 2013. Enfin, des recettes dynamiques telles que les Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) et les avances sur boni de liquidation ont permis de ne pas recourir à de nouveaux emprunts depuis 2013.

#### CHAPITRE 67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES -82,7 % en 2015 par rapport au CA 2014

Les crédits inscrits en charges exceptionnelles correspondent essentiellement à des dépenses récurrentes de subventions. Elles sont comptabilisées dans ce chapitre car elles n'ont pas le caractère de charges courantes. Les charges exceptionnelles s'élèvent en 2015 à 184 k€ contre 1 064 k€ en 2014.

Cette forte diminution résulte du transfert de la compétence transport à l'intercommunalité Saint-Germain Seine et Forêt.

Figurent désormais dans ce compte :

- la participation de la Ville pour le parking souterrain Place du marché pour 84 k€ (-4 k€),
- le remboursement du coût du pass local 37 k€ à l'intercommunalité.

Pour le reste il s'agit des annulations de facturations et de titres des années antérieures, des intérêts moratoires et des contraventions (refacturées aux contrevenants).

#### 2. DETAIL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

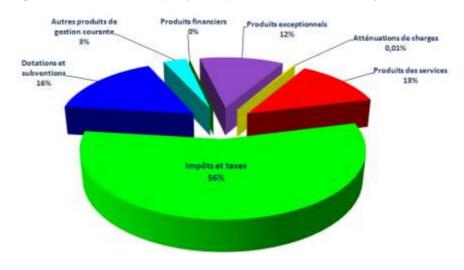
Budget Primitif 2015	71 862 317 €	
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2015	74 416 652 €	
Réalisé 2015	79 494 307 €	
Réalisé 2015 (hors cessions)	75 585 521 €	

En 2015, le taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement (hors cessions) est de 101,6% (75,6 M€ pour 74,4 M€ de crédits ouverts) contre 100,5 en 2014 (74,4 M€ pour 74 M€ de crédits ouverts).

Ci-dessous sont récapitulés les principaux résultats concernant les recettes réelles de fonctionnement qui seront détaillés dans les pages suivantes.

	IMPUTATION BUDGETAIRE	REALISE 2014	BUDGET TOTAL 2015 (BP+DM+virements)	REALISE 2015	% REALISATION SUR CREDITS OUVERTS
Redevances et recettes d'utilisation du domaine	703	1 570 480 €	1 888 362 €	1 961 537 €	103,9%
Redevances DBIC	70613	1 201 165 €	1 238 382 €	1 214 137 €	98,0%
Contributions directes	7311 et 7318	31 328 832 €	24 991 444 €	25 000 772 €	100,0%
Fiscalité reversée AC	732	0€	10 648 207 €	10 724 193 €	100,7%
Droits de stationnement	7337	886 179 €	900 000 €	932 793 €	103,6%
Taxe sur l'électricité	7351	764 206 €	890 000 €	761 265 €	85,5%
Taxe additionnelle droits de mutation	7381	2 814 648 €	2 300 000 €	3 016 725 €	131,2%
Dotation Globale de Fonctionnement	7411	11 676 199 €	7 114 486 €	7 114 486 €	100,0%
Participations CAF	74784	1 770 797 €	2 100 286 €	2 444 713 €	116,4%
Autres attributions et compensations	748	995 782 €	(1) 1 627 476 €	1 921 119 €	118,0%
Revenus des immeubles	752	858 164 €	953 878 €	959 551 €	100,6%
Redevances	757	1 615 385 €	1 650 668 €	1 608 786 €	97,5%
Produits exceptionnels	77	8 001 412 €	5 296 750 €	(2) 9 358 059 €	176,7%

- (1) Inclus en 2015 une compensation exceptionnelle de perte de CET (861 k€)
- (2) Les cessions budgétées en investissement (compte 024) sont réalisées recettes de fonctionnement (3,9 M€)



CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES \$\iftrightarrow\$ + 0,6 \% en 2015 par rapport au CA 2014

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	9 463 085	9 529 453	9 832 082	9 887 952 🧪
Evolution / n-1	+6,4%	+0,7%	+3,2%	+0,6%

En 2014, les produits des services sont en progression de 56 k€, ils s'élèvent à 9,89 M€ contre 9,83 M€ en 2014. Ils représentent une part stable des produits de la Ville.

Comptes 703: Redevances et recettes d'utilisation du domaine

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	1 365 776	1 518 726	1 570 480	1 961 537 🧪
Evolution / n-1	+6,5%	+11,2%	+3,4%	+ 24,9%

Les redevances et recettes d'utilisation du domaine comprennent les concessions, les redevances et taxes funéraires auxquelles il faut ajouter les droits de stationnement, de voirie et d'occupation du domaine public pour un total de 1,961 M€ contre 1,570 M€ en 2014 soit + 24,9 %. Les principales variations proviennent de :

- Redevances d'occupation (+185 k€) dont la facturation aux syndicats intercommunaux des locaux et moyens utilisés (+83 k€) et un rappel sur les antennes (85 k€)
- Recettes terrasses (+23 k€),
- Crèche Gramont (+ 48 k€),
- Droits de places de la fête des loges (-50 k€)
- Concessions cimetières (-14 k€),

Comptes 706: Prestations de services

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	6 836 993	6 691 902	6 994 702	6 776 375 🦠
Evolution / n-1	+8,2%	-2,1%	+4,5%	-3,1%

Les principales variations s'expliquent comme suit :

- 309 k€ de participation des familles pour la restauration dans les écoles et les activités périscolaires. Ceci s'explique par un comportement des familles modifié, d'une part par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (-1/2 journée d'accueil de loisirs le mercredi) et l'instauration de la facturation à la présence réelle,
- 109 k€ de participation des familles pour les crèches dus au nombre d'heures facturées en baisse et à la modification du profil des familles, celles-ci étant facturées selon le barème CAF (taux d'effort).
- + 36 k€ de ventes de places et abonnements théâtre et bibliothèques (-1 k€),
- 49 k€ pour le CRD, notamment suite à la fermeture des ateliers d'arts,
- 56 k€ adhésions et repas foyers club,
- + 13 k€ de redevance pour enlèvement des déchets banaux industriels et commerciaux (DBIC),
- + 239 k€ insertion journal. Toutefois l'année 2015 intègre des recettes 2014 pour 94 k€ et un changement de comptabilisation dû à la modification du mode de régie.

#### Comptes 708: Autres produits

Les autres produits sont en baisse (1,150 M€ en 2015 contre 1,264 M€ en 2014). Ils correspondent aux différents remboursements (personnel, chauffage, fluides, ...) perçus par la Ville de la part du CCAS (707 k€ contre 722 k€ pour 2014), des syndicats intercommunaux (109 k€ contre 149 k€ en 2014), de la SEMAGER (14 k€). A compter de 2015 pour le SSIAD les charges de personnel sont réalisées directement sur le budget annexe.

CHAPITRE 73: IMPOTS ET TAXES ET REVERSEMENT + 11,7 % en 2015 par rapport au CA 2014

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	38 697 729 <sup>1</sup>	40 410 637 <sup>1</sup>	39 382 583	43 978 083 🧪
Evolution / n-1	-1,2%	+ 4,4%	-2,5%	+11,7%

Les ressources fiscales sont le principal poste de recettes de fonctionnement.

Depuis son entrée en communauté d'agglomération en 2015, des modifications de périmètre sont venues et viendront encore impacter les écritures du budget de la Ville et particulièrement sur le chapitre 73.

Désormais ce chapitre est présenté en deux parties :

- les impôts et taxes
- la fiscalité reversée compte (7321)

731x	2012	2013	2014	2015
Réalisations	30 396 752	32 230 685	31 328 832	25 001 772
Evolution / n-1			voir compte 732>	-20,2 %

Comptes 731 : Impôts locaux

Depuis 2011, la Ville maintient inchangés les taux de fiscalité locale et les maintiendra en 2016.

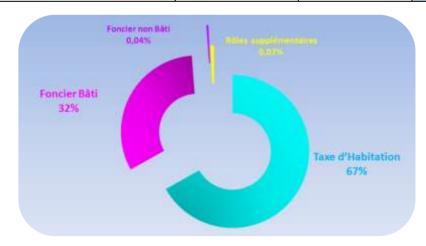
#### Compte 7311 et 7318 : Contributions directes, rôles supplémentaires

Le montant des impôts locaux s'est maintenu au niveau de 2014 soit 25 001 772 € contre 25 077 614 € (hors cotisation foncière des entreprises) en 2014 malgré la revalorisation nationale des bases (+0,9%) et les ajustements faits par la DGFIP sur le montant total des bases.

Les rôles complémentaires et supplémentaires sont en hausse de 99 k€ en 2015.

• Principaux produits d'imposition directe hors versements des rôles complémentaires et supplémentaires.

En €	CA 2013	CA 2014	CA 2015
Taxe d'Habitation (73111)	16 588 292 €	16 991 705 €	16 707 129 €
Foncier Bâti (73111)	7 818 475 €	7 905 302 €	7 994 843 €
Foncier non Bâti (73111)	119 028 €	87 956 €	107 622 €
Rôles complémentaires & supplémentaires (7318)	n.s	92 329 €	192 178 €



#### Comptes 732 : Fiscalité reversée

732x	2012	2013	2014	2015
Réalisations				10 724 193
Evolution / n-1			A voir compte 731>	+ 100 %

La Ville perçoit depuis 2015 une attribution de compensation (AC) correspondant à la fiscalité reversée (11,408 M€) diminuée des charges de transports transférées soit 10,648 M€.

🔼 Pour mémoire, la fiscalité locale désormais perçue par l'EPCI est la suivante : en 2015 🗲 la fiscalité professionnelle (CFE Ville et Syndicats, CVAE, TASCOM, IFER, les compensations de la Taxe Professionnelle (TP) et particulièrement la compensation de la part salaire de la TP antérieurement incluse dans la DGF.....).

Par ailleurs, la Ville a perçu une dotation de solidarité communautaire de 76 k€ dont les critères d'attribution ont été les suivants : Population (40 %) et Potentiel financier / habitant (60 %)

#### Comptes 733: Taxes pour utilisation des services publics et du domaine

Les taxes pour l'utilisation des services et du domaine sont en hausse de + 48 k€ (4,387 M€ en 2015 contre 4,340 M€ en 2014). Cette évolution correspond à une progression des droits de stationnement (+ 47 k€) passant de 886,2 k€ en 2014 à 932,8 k€ en 2015. Les autres produits sont stables en 2015 :

- taxes d'enlèvement des ordures ménagères (3,435 M€ contre 3,435 M€ en 2014),
- taxes funéraires (18 k€ contre 19 k€ en 2014).

### Stabilité du taux de la TEOM depuis 2006

#### Comptes 7343 et 7351 : taxe sur les pylônes et taxe sur l'électricité

La taxe sur les pylônes est une imposition forfaitaire annuelle, dont le montant est fixé chaque année par arrêté pris par l'Etat. Le produit est relativement stable. Il est légèrement réajusté d'année en année (19 782 € en 2015 contre 19 314 € en 2014).

Le produit de la taxe sur l'électricité 2015 est pratiquement stable (761 k€ en 2015 contre 764 k€). Il correspond au produit d'une taxe levée sur les factures d'électricité.

#### Comptes 738: Autres taxes dont les droits de mutation

Depuis 2012, on constate à l'échelon national un net recul pour ne pas dire un effondrement de ce produit. A Saint-Germain-en Laye le niveau de réalisation des droits de mutation s'est encore maintenu à un très bon niveau en 2015 (3,08 M€). Ils traduisent l'attractivité de la Ville et le dynamisme du marché immobilier saint-germanois.

Cette recette a permis d'accroitre la capacité financière de la Ville et d'éviter le recours à l'emprunt pour financer les opérations d'investissement.



CHAPITRE 74 : DOTATIONS ET PARTICIPATION -18% en 2015 par rapport au CA 2014

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	16 755 846	16 634 129	15 703 007	12 875 210 🦴
Evolution / n-1	-1,28%	-0,7%	-5 ,6%	-18 %

Comptes 741 : Dotation Globale de Fonctionnement

Le désengagement sans précédent de l'Etat, que la Ville subit depuis 2010, s'amplifie chaque année. La dotation globale de fonctionnement (DGF) 2015, en recul de -19% par rapport au CA 2014, s'est élevée à 7,114 M€.

Ci-dessous l'historique de la Dotation Globale de Fonctionnement entre 2004 et 2017 retraitée (hors part salaire de la taxe professionnelle perçue depuis 2015 par l'intercommunalité et reversée, au montant figé en 2014, dans les attributions de compensation).



Comptes 745 et 746 : Dotations au titre des instituteurs de la dotation générale de décentralisation

La dotation spéciale instituteurs (DSI) au titre de 2015 est en régression de 5 %. Elle s'élève à 50,5 k€ contre 56 k€ en 2014. Cette dotation est corrélée au nombre d'instituteurs. Le montant unitaire 2015 reste identique à celui de 2014 soit 2 808 €.

La dotation générale de décentralisation est en baisse, elle passe de 226 k€ en 2014 à 184 k€ au CA 2015. Depuis la décentralisation de 1982, cette dotation compense pour partie les compétences transférées par l'Etat à la Ville en matière d'urbanisme et de missions d'hygiène.

#### Comptes 747: Subventions et participations

Le montant des subventions et participations perçues par la Ville est en hausse : 3,60 M€ contre 2,75 M€ en 2014. Il correspond à :

- 2,4 M€ contre 1,8 M€ (+ 7,3 %) en 2014 de la Caisse d'Allocation Familiale pour le fonctionnement des crèches et des centres de loisirs. Cette hausse importante s'explique d'une part la compensation partielle de la baisse des participations familiales et par un financement supplémentaire pour la mise en œuvre de la réforme des nouveaux rythmes scolaires dont la fréquentation s'est accrue en 2015.
- 585 k€ contre 335 k€ en 2014 versés par l'Etat au titre des réservations de berceaux dans les crèches, de l'organisation des élections, des contributions pour les CAE (contrats aidés),
- 399 k€ contre 468 k€ en 2014 (- 14,5%) versés par le Département au titre du fonctionnement des crèches, des centres de loisirs, du CRD, du théâtre et de la bibliothèque,
- 165 k€ contre 175 k€ en 2014 (-5,3 %) pour la participation des autres communes au fonctionnement de la déchetterie, pour le fonctionnement des écoles et pour l'étude financière pour la création de l'intercommunalité et les prospectives et évolutions de la structure.

#### Comptes 748: Autres attributions, subventions et participations

Il s'agit ici quasi exclusivement des allocations compensatrices versées par l'Etat pour :

les exonérations de taxes foncières, taxes d'habitation pour 578 k€ (442 k€ en 2014) soit + 136 k€,

🔼 Il s'agit ici des exonérations que l'Etat décide pour certains contribuables. Ces exonérations sont pour la Ville une perte de recettes que l'Etat compense en versant ces allocations.

Les personnes de conditions modestes sont exonérées de la taxe d'habitation si elles sont âgées de plus de 60 ans ou veufs ou infirmes ou invalides ou allocataires adultes handicapés et dont le revenu est inférieur à une certaine limite (CGI, art 1417). Ou si elles sont titulaires de l'allocation spéciale du fonds de solidarité vieillesse.

Les exonérations de longue durée de la taxe foncière sur les propriétés bâties sont accordées par l'Etat en faveur des constructions de logements locatifs sociaux financés au moyen de prêts aidés par l'État et bénéficiant du taux réduit de TVA (CGI, art. 1384 A).

- la dotation unique de compensation de la Taxe Professionnelle pour 37 k€ (142 k€ en 2014) soit -115k€,
- la compensation des pertes de bases de Cotisation Economique Territoriale 861 k€ (à titres d'exemple, perte de produits de CVAE entre 2013 et 2014 pour CERESTAR -468 k€, GENZYME -216 k€, FCE BANK -82 k€, .....).

🕰 l'Etat verse cette compensation pour une baisse du produit de CET (CVAE + CFE) supérieure ou égale à 2 % par rapport à l'année précédente:

la perte de base de cotisation foncière des entreprises(CFE) doit se traduire par une diminution du produit supérieure ou égale à 10 %, et la perte totale de produit de contribution économique territoriale (une perte de produit de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises(CVAE) + la perte de cotisation foncière des entreprises) est supérieure ou égale à 2 %.

Par ailleurs, sont comptabilisés dans ce compte les reversements par le SIDRU au titre de la collecte sélective (Eco-Emballage, St Gobain Emballages) pour un montant de 377 k€ contre 316 k€ en 2014. Le montant dépend du produit de la revente des matériaux recyclables (ex : papier) récoltés par le SIDRU.

**CHAPITRE 75: AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE** 

$\Longrightarrow$	+ 3,8 %	en 201	5 par rap	port au	CA 2014
-------------------	---------	--------	-----------	---------	---------

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	2 631 387	3 922 901	2 474 504	2 568 337 🧼
Evolution / n-1	+36,2%	<b>1</b> +49,1%	-36,9%	+3,8%

#### Comptes 752: Les revenus des immeubles

Les revenus des immeubles correspondent au produit de la location de certains bâtiments de la Ville. Il s'agit notamment de la perception du loyer pour le bâtiment occupé par le PSG professionnel, pour les locations de salles, gymnases, théâtre, stades, résidence Louis XIV....

Le montant de la réalisation 2015 est de 0,98 M€ contre 0,87 M€ en 2014. Cette progression provient essentiellement :

- +80 k€ rappel de location sur exercices antérieurs,
- + 34 k€ pour les locations de salles (+25 k€ au théâtre, +7,5 k€ au gymnase de la Colline...)

#### Comptes 757: Redevances versées par les fermiers et concessionnaires

Le produit des redevances versées par les concessionnaires s'élève à 1,609 M€ contre 1,615 M€ en 2014 :

#### CHAPITRE 013 : ATTENUATIONS DE CHARGES $\implies$ + 46,8 % en 2015 par rapport au CA 2014

Les atténuations de charges correspondent aux remboursements d'accidents du travail, de charges sociales, de trop perçus sur rémunération, pour un montant de 201 k€ contre 137 k€ en 2014, 99 k€ en 2013 et 158 k€ en 2012. Ce montant fluctue en fonction d'événements dont le caractère est très aléatoire.

#### CHAPITRE 77: PRODUITS EXCEPTIONNELS + 16,2 % en 2015 par rapport au CA 2014

Le montant total de 9,4 M€ de produits exceptionnels en 2015 contre 8,1 M€ en 2014 se décompose principalement comme suit :

- 0,87 M€ de frais d'études réalisé sur le budget principal de la Ville en 2010 et 2012 refacturés au budget d'aménagement,
- 5,05 M€ pour l'avance sur boni de liquidation de la SEMAGER,
- 1,23 M€ correspondant à la cession de l'immeuble du 72/74 rue Léon Desoyer
- 1,71 M€ correspondant à la cession du terrain cadastré AT1371

Les autres recettes concernent les ventes réalisées sur AGORASTORE, les remboursements d'assurance, les pénalités de retards etc.

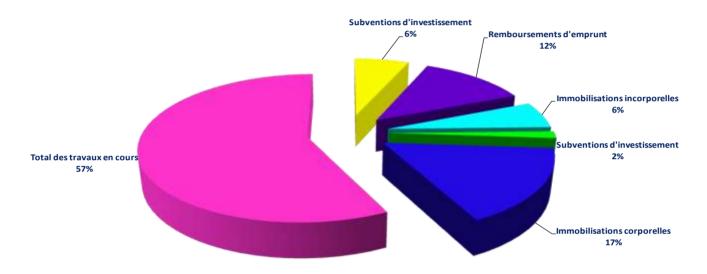
Pour mémoire, les cessions sont budgétées en section d'investissement (compte 024) et sont réalisées en recettes de fonctionnement (3,9 M€). Il s'agit de sorties du patrimoine.

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

#### 1. DETAIL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

Budget Primitif 2015	20 405 581 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2015	30 363 092 €
Réalisé 2015	23 962 147 €

En 2015, le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement est de 78,9 % (23,9 M€ pour 30,4 M€ ouverts) contre 50,9 % (40,4 M€ pour 20,6 M€ de crédits ouverts) en 2014.



LES DEPENSES D'EQUIPEMENT 
+25,3 % en 2015 par rapport au CA 2014

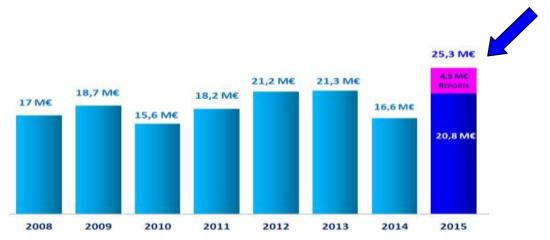
	2012	2013	2014	2015
Réalisations	27 474 805	21 310 525	16 590 586	20 794 139
Evolution / n-1	+51,1%	-22,4%	-22,1%	+25,3%

Le périmètre des dépenses d'équipement comprend l'essentiel de l'effort de la Ville en matière d'investissement : études, travaux, achats de terrains et de matériels, versement d'une subvention d'investissement (chapitre 20, 21, 23 et 204).

Le niveau de réalisation 2015 s'élève à 20,8 M€ (16,6 M€ en 2014) et à 25,3 M€ reports inclus.

### Toujours un niveau élevé de dépenses d'équipement : une priorité clairement affichée

La Ville poursuit sa politique de développement urbain et d'entretien du patrimoine : la requalification de la place des Rotondes, la construction d'un éco-quartier « Lisière Pereire » traité dans le budget annexe d'aménagement qui nécessite le déménagement et la reconstruction du centre technique municipal, la restauration de la Rampe des Grottes, des fresques de l'église, ...



l'opération achat/vente «rue Desoyer» d'un montant de 6,3 M€. Ces transactions gonflant artificiellement les montants ont été neutralisées dans le graphe exprimé ci-dessous afin d'effectuer une comparaison neutre.

#### 20,8 M€ de dépenses d'équipement soit 506,6 € par habitant et 616,4 € par habitant reports inclus

La répartition des réalisations entre les principaux chapitres et opérations mouvementées est présentée ci-après : Chapitre 20: Les immobilisations incorporelles (études)

€	CA 2013	CA 2014	BT 2015	CA 2015	% de réalisation
Hors opération	2 334 891	607 759	1 550 987	891 674	57%
30-Informatisation des services	128 860	125 249	124 663	124 663	100%
36-Nouveau CTM	129 336	276 815	97 359	97 358	100%
37-Gymnase des Lavandières	327 301	78 669	92 269	92 269	100%
50-Rampe des Grottes	65 583	8 644	9 408	3 410	36%
51-Place des Rotondes	442 956	347 839	624 344	441 146	71%
52-Déchetterie	71 767	2 820	157 018	108 020	69%
54-Site de l'Hôpital	-	-	202 000	142 499	71%
TOTAL CHAPITRES 20 et 204	3 539 161 €	1 452 445 €	2 858 047 €	1 901 039 €	67%

Les frais d'études et de subvention d'équipement versés en 2015 représentent un montant de 1,9 M€ contre 1,5 M€ en 2014. Ce niveau d'exécution est en hausse du fait de l'avancée des projets en cours de construction.

#### Chapitre 21: Les immobilisations corporelles (achat de terrains, de matériel...)

Il s'agit ici de toutes les acquisitions réalisées par la Ville. Cela concerne des acquisitions foncières, comme le mobilier urbain, des véhicules, du mobilier pour les écoles/crèches, du matériel informatique....

€	CA 2013	CA 2014	BT 2015	CA 2015	% de réalisation
Hors opération	1 654 537	1 035 032	4 545 275	3 607 724	79%
30-Informatisation des services	135 721	200 694	504 864	504 796	100%
37-Gymnase des Lavandières	6 527	782	11 376	11 376	100%
51-Place des Rotondes	-	-	5 025	5 150	102%
53-Vidéoprotection	72 972	91 757	90 248	89 464	0%
TOTAL CHAPITRES 21	1 869 757 €	1 328 265 €	5 156 788 €	4 218 510 €	82%

Le montant réalisé en 2015 s'élève à 4,219 M€ contre 1,328 M€ en 2014. En effet 2015 enregistre notamment 2 acquisitions d'immeubles pour un montant de 2,39 M€ rue St léger et rue Bonnemain (rue Bonnemain revente prévue en juillet 2016).

Chapitre 23: Les immobilisations corporelles en cours (travaux)

€	CA 2013	CA 2014	BT 2015	CA 2015	% de réalisation
Hors opération	4 725 969	6 038 579	7 912 929	6 756 006	85%
23-Parc Maison Verte	7 284	-	-	-	0%
322-La Clef	59 369	16 984	31 526	17 941	57%
36-Nouveau CTM	-	-	2 550 847	881 584	35%
37-Gymnase des Lavandières	7 726 967	398 216	312 221	114 626	37%
50-Rampe des Grottes	326 375	766 934	865 872	768 727	89%
51-Place des Rotondes	3 037 592	6 224 952	6 457 335	5 639 314	87%
52-Déchetterie	6 090	28 552	554 771	64 639	12%
53-Vidéoprotection	11 960	335 657	464 335	431 753	93%
TOTAL CHAPITRES 21	15 901 607 €	13 809 875 €	19 149 837 €	14 674 590 €	77%

Ce compte comprend l'ensemble des travaux réalisés en 2015 pour un montant en hausse (+ 6,3%) soit 14,7M€ contre 13,8 M€ en 2014. Le taux d'exécution de ces crédits est de 77% contre 56,3% en 2014.

Parmi les travaux réalisés hors opérations figurent notamment :

•	Travau	x de voirie	4,7 M€ (3,3 M€ en 2014)		
	Dont:				
	0	Diverses rues (St Leger, Giraud Teulon,	2134 K€		
		Ampère, Maurice Denis, Dugay,)			
	0	Piétonisation	1041 k€		
	0	Horodateurs et stationnement	720 k€		
	0	Eclairage public	250 k€		
	0	Mise aux normes transformateur	270 k€		
		Fête des Loges			
	0	Feux tricolores	80 k€		
	0	Signalisation	189 k€		
•	Travau	x menés sur les bâtiments municipaux	1,8 M€ (2,5 M€ en 2014)		
	Dont :				
	0	Le tennis du Bel Air	687 k€		
	0	Structures sportives	172 k€		
	0	Les écoles	171 k€		
	0	Centre de loisir la Forestine	114 k€		
	0	Crèches	60 k€		
	0	Eglise	190 k€		
	0	Centre Administratif	82 k€		
	0	Hôtel de Ville	99 k€		
	0	Les autres structures de la Ville	202 k€		

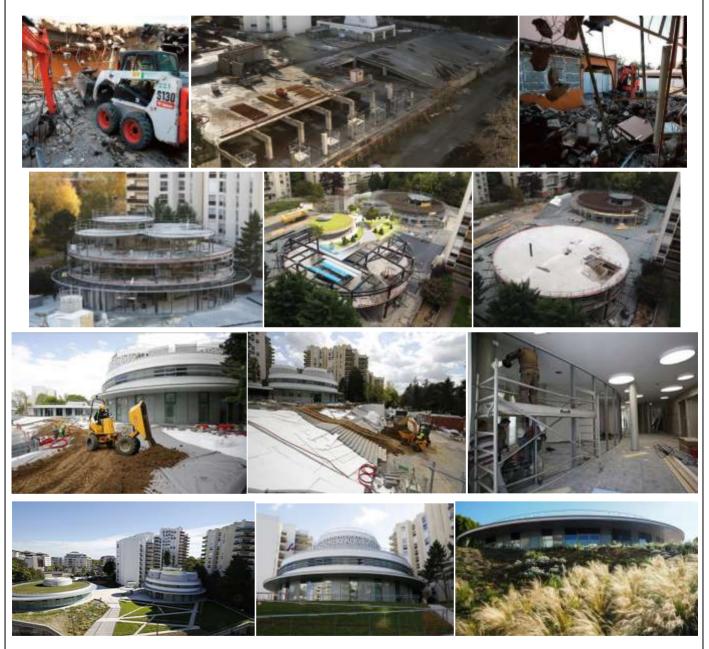
Aucune opération n'a été clôturée en 2015. Le tableau dressant le bilan de la réalisation cumulée des opérations finalisées en coût net pour la Ville (coût total diminué des subventions reçues et de la récupération de la TVA) sera produit lors du prochain compte administratif avec notamment les opérations « Rotondes et CTM ».



# Zoom arrêt sur images des opérations de la Ville de l'année 2015

## REQUALIFICATION DE LA PLACE DES ROTONDES

Les travaux ont débuté en juin 2013



Inauguration le 28 novembre 2015.

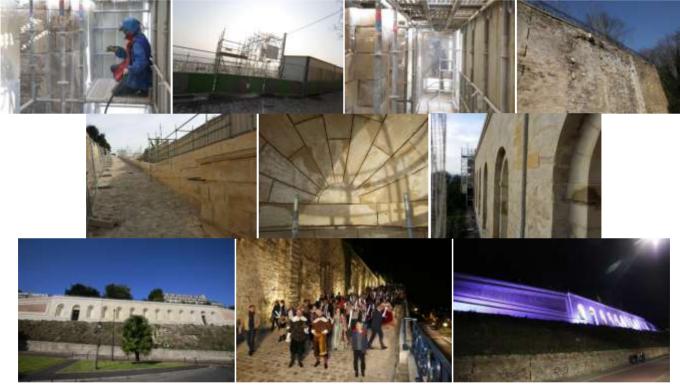
#### Un nouveau visage pour le Bel Air,

Animer le site, relancer les activités, développer des services de proximité, faciliter la circulation des piétons et le stationnement, retrouver l'espace naturel.

## Restauration de la Rampe des Grottes, achèvement des phases I, II, III et IV



Phase I et II Escalier central et 1<sup>ère</sup> partie du Mur des Lions



Phase III, la Galerie Dorique



Demain phase IV: commencement des travaux mi 2015

## Un site historique et prestigieux qui marque l'entrée de la Ville

La rampe des grottes et le Mur des Lions constituent les seuls témoins subsistants du Château Neuf et des jardins en terrasse réalisés sous Henri IV.

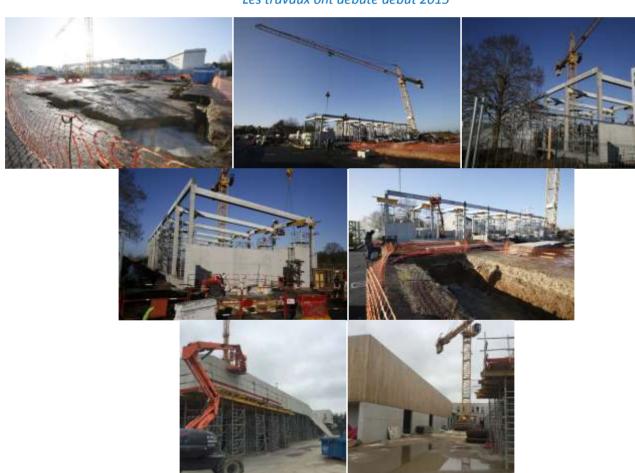
## La construction du nouveau CTM

Le projet





Les travaux ont débuté début 2015



La livraison est prévue en octobre 2016

## Un nouveau Centre Technique Municipal

Une construction optimisée et basée sur la démarche de Haute Qualité Environnementale (toits végétalisés, récupération des eaux pluviales, chaudière bois à haute performance énergétique, utilisation du foncier très compact avec parc de stationnement en toiture etc.)

#### Mais encore...



## En informatique 4

Maintenance et amélioration du réseau fibre optique
Nouveau Portail famille (+)
Externalisation du logiciel de gestion des ressources humaines informatiques
Développement de la vidéo protection



#### **Bâtiments**

Restauration des fresques de l'église Rénovation des locaux de l'hôtel de Ville Mise en accessibilité des bâtiments publics Rénovation des bâtiments communaux Travaux Maternelle Frontenac



#### La Voirie

Stationnement et parkings
Changement complet de la signalisation
Piétonisation au centre ville : rues au Pain, Ducastel et la Procession
Réfection de chaussées, trottoirs et enfouissement de réseaux
Aménagements accessibilité
Réfection complète des rues Saint Léger, Maurice Denis,
Giraud Teulon, Ampère, Duguay-Trouin, Alexandre Dumas....



Construction et aménagement d'un Playground Couverture de 2 courts de tennis au Bel Air Réfection des tribunes de football au stade



#### **Environnement**

Bilan Carbone

Thermographie de façades
Acquisition d'une micro bayeuse de trottoirs
Plantations d'arbres et de végétaux
Acquisition d'une laveuse

#### LES DEPENSES FINANCIERES



#### Comptes 16: Les remboursements d'emprunts

En 2015, la Ville a remboursé 3,168 M€ de capital (3,94 M€ en 2014).

L'encours de la dette total au 31 décembre est de 20,2 M€ contre 23,4 M€ en 2014 soit -13,5 %, malgré une dynamique d'investissement importante en 2015 (+25,3 %).

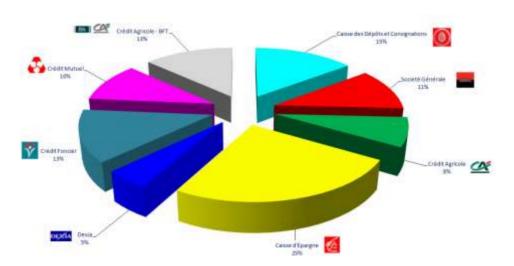
#### Un endettement faible sans aucun recours à l'emprunt en 2015,

20,2 M€ c'est l'encours de la dette au 31 décembre 2015 soit 493,1 € par habitant, soit moins de la moitié de la moyenne de la strate (1 082 €/habitant valeur 2014)

Le tableau ci-dessous présente la répartition de la dette propre de la Ville consolidée au 31 décembre 2015 par prêteur et leur part de capital restant dû. La structure sans risque de la dette se répartit comme suit : 49,7 % en emprunts à taux fixe et 50,3 % en emprunts à taux variable.

La capacité de désendettement de la Ville demeure très mesurée, elle s'établit à 2,2 ans. Rappelons que le seuil de vigilance s'établit à 10 ans.

Nos partenaires bancaires sont au nombre de 8. En 2015, le taux moyen annuel de la dette est de 2,39 % et sa durée de vie résiduelle moyenne de 7 ans. Grâce aux renégociations au 30 mai 2016 le taux moyen de la dette se situe à 1,81 %.



## L'ensemble des emprunts de la Ville sont en charte Gissler A1 → risque 0

#### CHAPITRE 040 et 041 : LES DEPENSES D'ORDRE 0,151 M€ en 2015

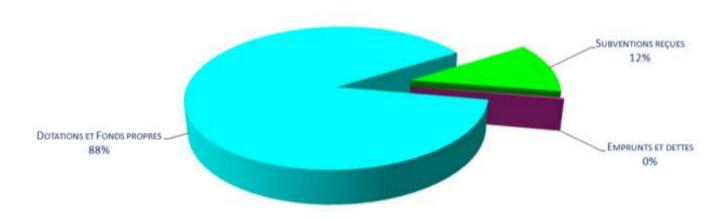
En 2015, les opérations d'ordre s'élèvent à 0,151 M€. Il s'agit essentiellement des écritures suivantes :

- L'intégration des frais d'études et d'annonces correspondant aux travaux initiés en 2013 et 2014. Ces écritures sont équilibrées en dépenses et en recettes pour un montant de 116 k€,
- La régularisation des avances versées sur nos marchés. Ces écritures sont équilibrées en dépenses et en recettes (18,2 k€),
- L'amortissement annuel de l'emprunt du bail à construction de LOGIREP pour 17 k€.

#### 2. DETAIL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Budget Primitif 2015	11 451 660 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2015	21 840 749 €
Réalisé (résultat n-1 inclus) 2015	14 014 948 €

En 2015, le taux de réalisation des recettes réelles d'investissement est de 64,2 % (14 M€ pour 21,8 M€ de crédits ouverts) contre 45,7 % en 2014.



LES RECETTES D'EQUIPEMENT



-30,5 % en 2015 par rapport au CA 2014

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	6 574 418	13 417 552	2 324 415	1 615 192 🦴
Evolution / n-1	-12,3%	104,1%	-82,7%	- 30,5%

Les recettes d'équipement comprises dans ce total s'élèvent à 1,6 M€ pour 6,7 M€ de crédits ouverts soit une réalisation de 24,3 % par rapport au budget. Aucun emprunt n'ayant été contracté en 2015, alors que les crédits ouverts prévoyaient 4,2 M€.

#### Compte 13: Les subventions d'équipement définitives

Le produit des subventions d'équipement s'est élevé à 1,615 M€ en 2015. Il correspond aux acomptes et/ou au solde des subventions concernant principalement les projets suivants :

- le PDU (445 k€), pour information : fin de réalisation en septembre 2011,
- la Rampe des grottes phase III et IV (349 k€),
- la piste cyclable Saint Léger (211 k€),
- la couverture de deux terrains de tennis au Bel Air (72 k€),
- le produit des amendes de polices (315 k€),
- les TNI des écoles (49 k€).

#### Comptes 16: Les emprunts et dettes

En 2015, pour assurer le financement des investissements, la Ville n'a mobilisé aucun emprunt.

#### 20,2 M€ c'est l'encours de la dette au 31 décembre 2015 soit 493 € par habitant

#### LES RECETTES FINANCIERES

$\Rightarrow$	+ 18,1% en	2015	nar	rapport	au	CA 2014
~	1 10,170 CII	2013	pai	ιαρρυιτ	au	CA 2014

	2012	2013	2014	2015
Réalisations	14 330 104	21 673 509	10 495 460	12 399 756 🧪
Evolution / n-1	-10,3 %	+22,8%	-14,7%	+18,2%

#### Comptes 102: Les dotations

Les dotations correspondent, pour l'essentiel, au Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) pour 2,38 M€ contre 3,03 M€ en 2014.



🔼 Le FCTVA est une aide à l'investissement. Il a pour objet de rembourser de façon forfaitaire (15,761 %) la TVA payée par les collectivités sur certaines de leurs dépenses réelles d'investissement de l'année précédente.

Par ailleurs, le produit de la taxe d'aménagement (ex taxe locale d'équipement) s'est élevé en 2015 à 741 k€ contre 287 k€ en 2014. La prévision de ce poste n'est pas aisée car les recettes dépendent du nombre d'opérations de constructions, reconstructions et d'agrandissements des bâtiments d'une année donnée.

En 2015, la forte progression découle essentiellement des constructions du nouvel éco-quartier de la lisière Pereire.

#### CHAPITRE 040 et 041 : LES RECETTES D'ORDRE → + 12,6 % en 2015 par rapport au CA 2014

En 2015, les opérations d'ordre s'élèvent à 5,8 M€ contre 5,2 M€ en 2014.

Les recettes d'ordre correspondent aux écritures liées à l'amortissement des biens et à la gestion du patrimoine :

- la dotation aux amortissements des biens pour 1,76 M€ (1,91 M€ en 2014),
- les sorties d'inventaire :
  - o ventes immobilières pour 2,98 M€:
    - Immeuble sis 72-74 rue Léon Desoyer pour 1,23 M€,
    - Terrain parcelle AT1371 pour 1,7 M€,
    - 20 places de parking 22 rue Schnapper 31 k€.
  - Frais d'étude transférés au BAA pour 865 k€.
- la contrepartie des écritures d'ordres décrite en dépenses (page 44) pour 1,34 M€.

# PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES DES DEPENSES ET DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



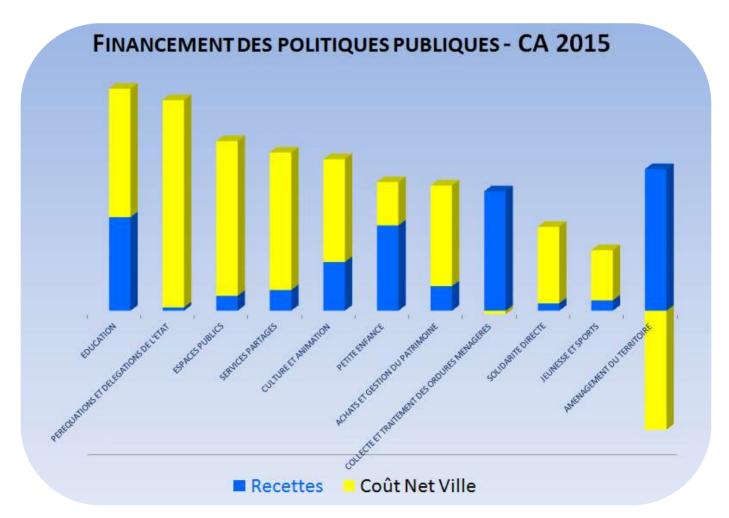
Une démarche analytique du budget de la Ville a été lancée en 2011 sur le modèle « LOLF » du budget de l'Etat afin d'assurer d'une part, une lisibilité des moyens alloués à chacune des politiques publiques et d'autre part, d'en mesurer le coût complet et permettre une analyse par politiques publiques.

Cet outil de pilotage budgétaire complémentaire du budget de fonctionnement de la Ville a permis de renforcer la gestion des deniers publics. Par ailleurs, en 2015 la mise en œuvre d'une revue complète des politiques publiques s'est appuyée sur cet axe analytique organisé et maitrisé.

Depuis 2015, les missions sont ajustées en fonction des transferts de compétences à l'EPCI.

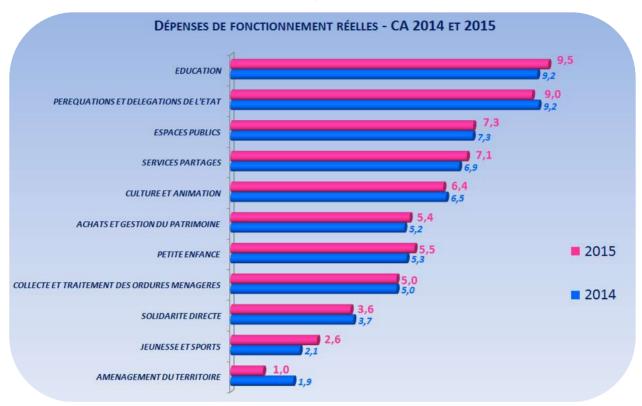
Cette représentation générale permet de mettre en évidence le coût net pour la Ville par mission. Ce coût est financé par les autres recettes de fonctionnement de la Ville (recettes fiscales, dotations ...).

La prochaine étape consistera à intégrer les investissements dans cette présentation.



Les représentations graphiques de l'exécution des dépenses et recettes de fonctionnement, mettent en évidence le poids de chacune des politiques municipales.

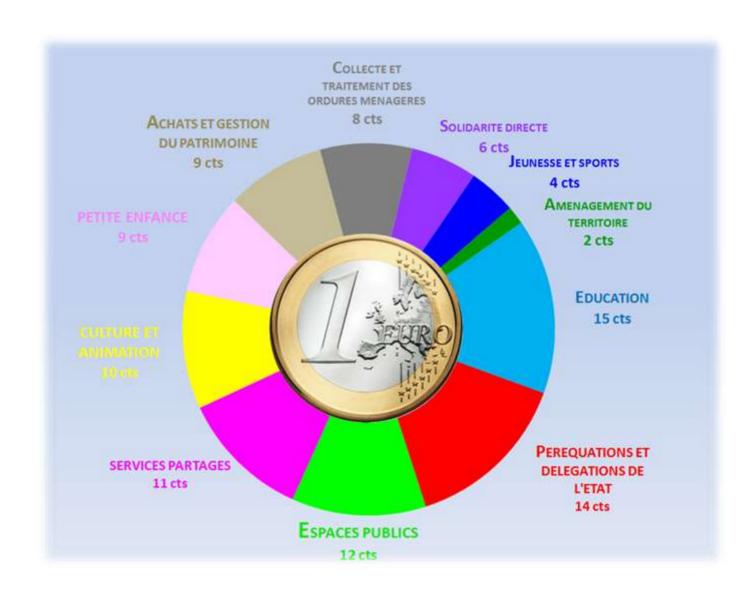
En dépenses



En recettes



## Pour tout euro dépensé la Ville affecte :



#### 1. MISSION SERVICES PARTAGES EN DEPENSES ET EN RECETTES

#### **EN DEPENSES**

En 2015, cette mission support de l'ensemble des services représente 11,3 % des charges de fonctionnement. Elle regroupe tous les services internes de gestion des moyens humains, matériels, financiers, organisationnels et de relations publiques. Elle est gérée en 5 programmes.

Services Partages	CA 2014	CA 2015
Gestion des ressources humaines	1,67 M€	1,87 M€
Systèmes d'information	0,89 M€	0,95 M€
Gestion des finances	1,50 M€	1,40 M€
Relations publiques	1,39 M€	1,38 M€
Direction générale	1,41 M€	1,50 M€
TOTAL MISSION SERVICES PARTAGES	6,86 M€	7,09 M€

#### Gestion des ressources humaines

Ce programme est en hausse en 2015 du fait principalement du coût de l'adhésion au CNAS en année pleine (+122 k€) partiellement compensée par un recours à des cabinets de recrutement moindre.

#### Systèmes d'information

L'année 2015 a été principalement focalisée sur la mission école numérique qui a débutée en novembre 2014. Elle s'est traduite par la conduite d'un diagnostic début 2015 qui a permis de mettre en œuvre :

- une collaboration étendue avec l'Education Nationale avec la mise en place de rencontres régulières sur le thème de l'école numérique,
- le raccordement à internet à très haut débit de toutes les écoles primaires de la Ville via le réseau fibre optique de la commune. Sur 9 écoles primaires, 7 sont aujourd'hui raccordées, 1 est en cours de raccordement, la dernière devrait être raccordée d'ici la fin de l'année 2016,
- l'équipement de 4 écoles en Vidéo Projecteurs Interactifs (VPI).

Parmi les autres gros projets menés en 2015, on pourra citer :

- Le changement et l'externalisation du logiciel de gestion des ressources humaines (SIRH) auprès du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne qui héberge et gère le SIRH de nombreuses collectivités. Cette mutualisation permet à la Ville et à la DRH de bénéficier de l'expertise que le CIG a développé dans ce domaine tout en diminuant les coûts de revient.
- La mise en production d'un nouveau portail famille. Ce nouvel outil a permis de dématérialiser les inscriptions scolaires. Plus de 45% des inscriptions scolaires ont été effectuées par ce nouveau canal dès sa mise en place, ce qui témoigne d'une véritable attente des Saint-Germanois dans ce domaine. Les prochaines étapes sont la dématérialisation des demandes de carte famille, des fiches de renseignements et des inscriptions périscolaires. Il est également possible de mettre des informations à disposition des familles.
- La dématérialisation des échanges avec la Trésorerie. La Ville a mis en place le protocole PES V2. Il permet l'envoi des flux comptables et des pièces jointes (factures, marchés...) de manière dématérialisée à l'Etat. Cette dématérialisation est source de gros gains de temps et d'efficience. Elle permet aussi d'éviter l'impression des milliers de pages de pièces justificatives qui étaient envoyées à la Trésorerie chaque année.

- Le développement de la vidéoprotection : 17 nouvelles caméras ont été installées. L'ensemble du parc des caméras a été renouvelé par des caméras de dernière génération, qui permettent notamment une meilleure visibilité de nuit (10x plus sensibles). Suite au déménagement de la Police Municipale, la DSIT a créé un nouveau Centre de Supervision Urbaine (CSU) ultra moderne dans le nouveau bâtiment des Rotondes. Les opérateurs vidéo disposent maintenant de 15 écrans qui leur permettent de visualiser 42 caméras simultanément. Ce nouveau système est instrumental pour la mission sécurité publique menée par la Police Municipale et la Police Nationale. Il contribue à l'augmentation du taux d'élucidation dans le cadre des procédures judiciaires, à hauteur de 75%. Il permet de répondre à de plus en plus de réquisitions judiciaires. En témoigne l'identification et l'interpellation d'un individu qui agressait des personnes âgées dans une affaire récente.
- La sécurité des systèmes d'information de la Ville se complexifie. Si la Ville, comme toutes les organisations publiques et privées, subit quotidiennement des dizaines de cyberattaques, celles-ci gagnent en sophistication. Nous assistons en effet à une métamorphose de la cybercriminalité car écrire des logiciels malveillants est devenu très lucratif.

Enfin, la DSIT continue à maintenir en condition opérationnelle l'ensemble des systèmes d'information de la Ville qui sont composés notamment de :

- 500 ordinateurs,
- 100 imprimantes,
- 472 boites mail,
- 14 serveurs physiques,
- 58 serveurs virtuels,
- 200 lignes téléphoniques fixes,
- 250 lignes téléphoniques mobiles,
- 370 tablettes,
- une dizaine de kilomètres de fibre optique.

En 2016, l'ensemble de ce programme est en hausse de 59 k€. Cette variation concerne particulièrement le coût de la maintenance (+ 22 k€) et d'une dépense nouvelle concernant le droit d'accès à Google Apps (+ 20 k€).

#### **Gestion des finances**

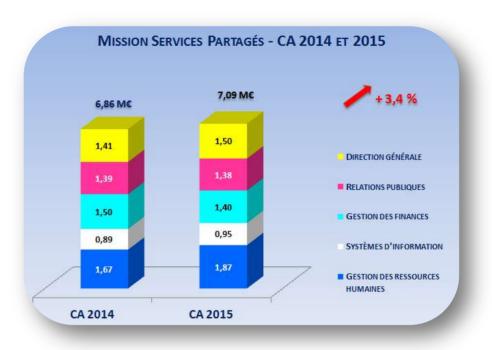
Ce programme enregistre une baisse (-6,7%) du fait, d'une part de frais financiers moins élevés (-120 k€ soit -13,3 %) dûs à la diminution de la dette mais surtout à la renégociation de l'ensemble des emprunts de la Ville et d'autre part à la vacance de plusieurs postes dont un poste de cadre.

#### **Relations Publiques**

Globalement ce programme enregistre en 2015 une diminution significative qui pour l'essentiel est due à la baisse des coûts de communication (-48k€) et aux économies réalisées sur les dépenses du cabinet (-27 k€).

#### Direction générale

Ce programme qui inclut les dépenses de fonctionnement liées aux affaires juridiques et assurances, aux archives, à l'intercommunalité et la masse salariale de l'ensemble des actions centralisées à ce niveau de l'organigramme est en progression. On constate une hausse de 80 k€ qui sont essentiellement dûs aux honoraires d'avocats sur divers contentieux.



#### **EN RECETTES**

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 1,1 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 12,8 %.

Services Partages	CA 2014	CA 2015
TOTAL MISSION SERVICES PARTAGES	0,40 M€	0,89 M€

Il s'agit essentiellement des recettes d'insertions publicitaires dans le journal de la Ville, de location de la salle multimédia et des tournages de films ainsi que des remboursements d'assurance, d'indemnité journalière et de la refacturation du personnel mis à disposition des syndicats. Attention 2015 intègre d'une part

- des recettes 2014 pour 94 k€ et à la modification du mode de régie du journal (40 k€),
- pour 170 k€ une régularisation de charges constatées d'avance.

#### **BILAN**

SERVICES PARTAGES	CA 2014	CA 2015
Dépenses	6,86 M€	7,09 M€
Recettes	0,40 M€	0,89 M€
SOLDE DE LA MISSION	-6,46 M€	-6,20 M€

#### 2. MISSION PEREQUATIONS, COMPENSATIONS ET DELEGATIONS DE L'ETAT EN DEPENSES ET EN RECETTES

#### **EN DEPENSES**

Cette mission représente 14,7 % des réalisations en fonctionnement en 2015. Elle comporte les prélèvements supportés par la Ville au titre des péréquations, l'écrêtement dû à la réforme de la taxe professionnelle (FNGIR), la pénalité due au titre de l'art 55 de la loi SRU et le coût des missions assurées par délégation de l'Etat : missions régaliennes et administratives. Ces programmes, dont les dépenses sont imposées par l'Etat, constituent une charge dont le poids croissant risque de mettre en péril nos équilibres budgétaires.

PEREQUATIONS, COMPENSATIONS ET DELEGATION DE L'ETAT	CA 2014	CA 2015
Péréquation FPIC	1,30 M€	1,19 M€
Compensation FNGIR	6,64 M€	6,64 M€
Missions régaliennes et administratives	1,30 M€	1,22 M€
Pénalité loi SRU	0 M€	0,14 M€
TOTAL MISSION PEREQUATIONS, COMPENSATIONS ET DELEGATION DE L'ETAT	9,24 M€	9,19 M€

#### Péréquations et compensations

Le FPIC, la péréquation horizontale au sein du bloc communal : -8,4 % à Saint-Germain-en-Laye

Le montant des ressources du FPIC est fixé ex ante dans la loi de finances. En 2013, les ressources de ce fonds étaient fixées à 360 millions d'euros et à 570 millions d'euros pour 2014.

Pour 2015, ces ressources sont fixées à 780 millions d'euros. L'article L. 2336-1 du CGCT prévoit qu'à compter de 2016, elles atteindront 2% des ressources fiscales communales et intercommunales, soit environ un milliard d'euros.

Des modifications au dispositif initial ont été apportées pour 2014 et notamment des modalités de calcul du prélèvement avec la prise en compte d'un critère transversal de charges des collectivités : le revenu par habitant. La loi de finances pour 2015 préserve l'architecture globale du dispositif. Cependant, elle relève le seuil minimal d'effort fiscal permettant de bénéficier du reversement de 0,8 à 0,9. Ce seuil est passé de de 0,5 en 2012 à 0,75 en 2013, puis 0,8 en 2014 et enfin à 0,9 depuis 2015

Le calcul du prélèvement s'effectue en fonction d'un indice synthétique de ressource **et** de charge fondé sur deux éléments :

- Le potentiel financier par habitant à hauteur de 75 %,
- Le revenu par habitant à hauteur de 25 %.

Son plafonnement des recettes à 10 % en 2012 puis à 11 % en 2013 passe à 13 % des recettes en 2014 et en 2015.

Le rapport du gouvernement d'octobre 2015 relatif au FPIC conclu que c'est un mécanisme de péréquation puissant. Pour 2015 les chiffres clefs :

- 27,8 % des contributions sont portées par les communes isolées que représentent 6 % de la population et 10 % de la richesse totale,
- Les ensemble intercommunaux contributeurs ont un PFIA/habitant moyen de 745,54 € et le revenu moyen/habitant de 14 586,04 € dont très supérieur aux moyennes nationales qui s'élèvent respectivement à 637,66 € et à 13 471,70 €.

Pour Saint-Germain-en-Laye en 2015, le montant du FPIC s'élève à 1 194 k€ contre 1 303 k€ en 2014 grâce au passage de la communauté de communes à la communauté d'agglomérations depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

1 194 423 € c'est le montant du FPIC 2015 soit 29,1 € par habitant.

#### Le FNGIR, fonds national de garantie des ressources individuelles

La suppression de la taxe professionnelle a bouleversé le fonctionnement des dispositifs de péréquation des ressources. Le remplacement de la Taxe Professionnelle (TP) par la cotisation économique territoriale (CFE + CVAE) a eu pour conséquence d'accroître les inégalités de ressources fiscales entres les collectivités locales<sup>1</sup>.

Le FNGIR ne constitue pas au sens strict un fonds de péréquation mais un fonds de compensation alimenté par les communes gagnantes de la réforme pour compenser les pertes subies par les autres.

La Ville, contributrice au titre du FNGIR depuis 2012, a été prélevée en 2015 de 6,64 M€.

🕰 Pour mémoire, dans le calcul du prélèvement dû par la Ville au titre du FNGIR a été inclus un produit exceptionnel de CVAE (1,3 M€) lié à une entreprise ayant réalisé une plus value suite à une fusion/absorption quelques jours avant la date d'établissement de ce calcul en 2011, soit près de 20 % du montant total de ce prélèvement. La Ville conteste le montant du FNGIR par voie contentieuse, cette opération exceptionnelle impactant très négativement et durablement les finances de la Ville, sans qu'elle corresponde à une réalité économique. Nous payons donc chaque année depuis 2012 une recette éphémère!

#### 6,64 M€ c'est le montant du FNGIR pour 2015 soit 161,7 € par habitant

#### Le Prélèvement dû au titre de l'art 55 de la loi SRU

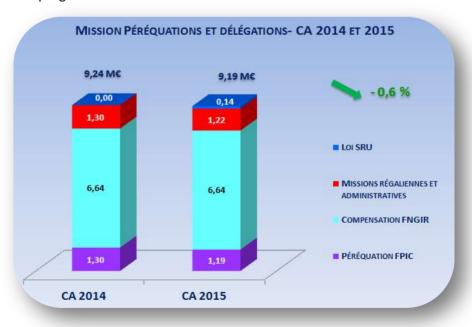
Certaines communes, en fonction de leur taille et de leur localisation, sont soumises à la loi SRU et doivent atteindre d'ici 2025, 25 % de logements sociaux.

Une provision de 140 k€ a été constituée à cet effet dans l'attente du calcul officiel.

L'ensemble de ce programme représente 12,7% des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville. Il est en baisse de 0,6 % par rapport à 2014.

#### Missions régaliennes et administratives

Les dépenses de ce programme sont en baisse de 90 k€ en 2015 essentiellement sur la masse salariale.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Rapport Durieux-Subremon de mai 2010

## **EN RECETTES**

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 0,2 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 1,5 %.

PEREQUATIONS, COMPENSATIONS & DELEGATION DE L'ETAT	CA 2014	CA 2015
TOTAL MISSION	0,13 M€	0,14 M€

Les recettes correspondent pour l'essentiel à :

- la dotation pour les titres sécurisés versée aux communes équipées de stations d'enregistrement des demandes de passeports et de cartes nationales (26 k€ pour 5 stations à Saint-Germain-en-Laye),
- la dotation pour recensement pour 8 k€,
- la subvention liée aux élections pour 16 k€,
- les concessions au cimetière pour 92 k€.

#### **BILAN**

Recettes  Solde de la mission	0,13 M€ - <b>9,11 M</b> €	0,14 M€ - <b>9,05 M</b> €
Dépenses	9,24 M€	9,19 M€
PEREQUATIONS, COMPENSATIONS & DELEGATION DE L'ETAT	CA 2014	CA 2015

#### 3. MISSION ACHATS ET GESTION DU PATRIMOINE EN DEPENSES ET EN RECETTES

#### **EN DEPENSES**

Cette mission support représente 8,6 % des réalisations en fonctionnement. Elle est gérée en 2 programmes.

TOTAL MISSION ACHAT ET GESTION DU PATRIMOINE	5,22 M€	5,38 M€
Gestion et maintenance bâtiments municipaux	3,93 M€	4,20 M€
Développement politique achat responsable	1,29 M€	1,18 M€
ACHAT ET GESTION DU PATRIMOINE	CA 2014	CA 2015

#### Développement d'une politique d'achat responsable

Les actions menées dans le cadre de la politique d'achat responsable de la Ville s'opèrent à l'occasion des renouvellements de marchés dans une démarche de baisse de coûts unitaires et dans le cadre d'opérations de travaux en faveur de l'application de clauses environnementales et sociales.

En 2015, la Ville a réalisé 410 000 euros de gains achats annuels sur l'ensemble des marchés dits récurrents. Ces gains seront observables sur la totalité de la durée de ces marchés.

La mutualisation est un facteur de gain achat :

- Dans le cadre d'un premier groupement de commandes conclu entre les communes de l'Etang-la-Ville, Fourqueux, Mareil-Marly, Marly le Roi et Saint-Germain-en-Laye concernant l'achat de papier de reprographie pour les travaux d'impression.
- La fin des tarifs réglementés « jaunes et verts » programmée par la loi NOME au 31 décembre 2015 ainsi que les objectifs de maîtrise des coûts et d'efficacité énergétique ont conduit la Ville à adhérer au SIPPEREC pour son approvisionnement en électricité. Le gain calculé avec les Tarifs Réglementés de Vente TRV à partir du 1er janvier 2016, sur le montant, sera de 8,7 %.

Pour nos collectivités soucieuses de réduire les coûts, le groupement d'achats constitue un levier efficace car il présente de nombreux avantages : d'une part, il permet aux communes de passer un marché global auprès d'un seul cocontractant et, eu égard aux volumes cumulés des achats, de négocier un tarif unique optimum et de bénéficier de taux de remise supérieurs à ceux qui nous sont consentis individuellement ; d'autre part, il favorise un partage des frais de consultation entre les membres du groupement et génère un gain de temps lors de la gestion des dossiers, grâce à la mutualisation des ressources et des compétences.

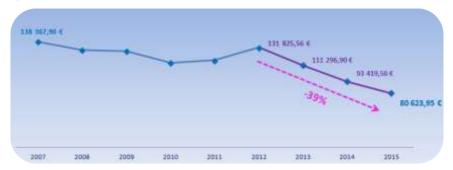
Le Parc d'impression de la Ville : suite à l'audit réalisé fin 2014, la Ville a conclu un accord-cadre sur trois ans avec un nouvel opérateur afin de globaliser l'achat des photocopieurs, permettant ainsi de réaliser un gain achat sur la durée du contrat, de réduire et de redimensionner par rapport aux besoins le nombre d'appareils en place et de maîtriser les consommations avec deux leviers : mise en place de quotas d'impression et libération des impressions par badge afin notamment de supprimer les documents imprimés par erreur.

Commande publique responsable : afin de prendre en compte le développement durable dans la commande publique, la Ville a mobilisé dans ses marchés plusieurs leviers :

- Pour la livraison des repas dans les clubs et le portage à domicile, sont privilégiés les produits issus de filières courtes et de l'agriculture biologique tels que les laitages et les volailles.
- L'achat de papier labellisé est constitué de 100 % de fibres de bois provenant de forêts gérées durablement
- Dans le cadre du nouveau partenariat avec le distributeur de boissons, l'approvisionnement en café est réalisé par une filière de commerce équitable.

Les ventes sur la plateforme de vente aux enchères Agorastore se sont poursuivies : trois ventes ont été organisées et 72 produits réformés vendus.

L'ensemble de ces actions a permis de réduire de façon significative les dépenses consacrées aux fournitures et particulièrement pour les achats de papier et de fournitures de reprographie qui enregistrent une forte baisse depuis 2013 soit (-39%).



Par ailleurs, les dépenses d'entretien de la flotte automobile de la Ville constituée de 103 véhicules (voitures, camions et transports en commun) et 79 engins et matériel techniques, se sont maintenues au niveau 2014.

#### Gestion et maintenance des bâtiments municipaux

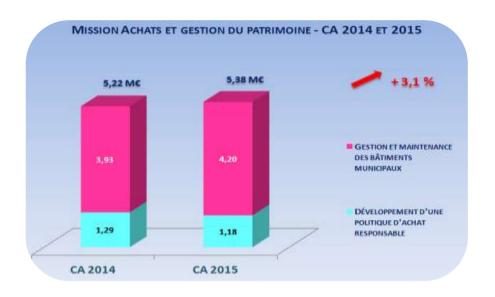
La Ville compte 68 sites, 155 bâtiments municipaux pour une surface totale de 151 630 m² de surface utile à maintenir et entretenir chaque année. Pour ce faire, 30 contrats de maintenance pour la prévention et d'entretien pour les interventions correctives sont actifs. Ils couvrent les domaines suivants :

- La sécurité (alarme incendie, extincteurs, désenfumage, blocs de secours...),
- La surveillance (intrusion),
- Le bon fonctionnement des ascenseurs et montes charges,
- L'entretien des couvertures et les sas d'entrée du Centre Administratif et de la bibliothèque, la verrière du Centre Administratif.
- Les vérifications périodiques de conformité des installations (électricité, levage, incendie...),
- La propreté (nettoyage des locaux et des vitres).

La renégociation systématique de chaque contrat arrivant à échéance et la recherche de solutions optimisées permettent de dégager des économies conséquentes. On peut noter en 2015 une légère progression en raison des nouvelles structures à entretenir.

Par ailleurs, on retrouve dans ce programme les dépenses liées aux travaux d'entretien et au chauffage urbain :

- pour les réalisations en interne, l'achat des fournitures pour les ateliers municipaux (menuiserie, plomberie, électricité, peinture, serrurerie...) représente une dépense relativement importante qui reste stable depuis 2013. Les équipes effectuent des entretiens courants et gèrent des projets complets (état de lieux, planification et réalisation des travaux),
- pour les travaux d'entretien faits par des entreprises, les coûts sont en baisse de 91 k€. Ces travaux vont d'un simple remplacement d'une pièce de chaudière, au changement de vitrages, aux reprises d'enrobés des cours d'école ou encore en 2015 à la réfection du carrelage dans le réfectoire à l'école élémentaire Passy, au remplacement de la pompe débit variable au bâtiment Henri IV, aux conformités électriques au Stade (vestiaires amateurs),
- la mise en service de la chaudière bois a été effectuée début avril 2015, elle devra permettre de réduire le coût de production de chauffage et de réduire notre empreinte carbone.



### **EN RECETTES**

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 1,3 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 19,6 %.

ACHAT ET GESTION DU PATRIMOINE	CA 2014	CA 2015
TOTAL MISSION	0,77 M€	1,06 M€

Pour l'essentiel des recettes, il s'agit des loyers et charges issus de nos locations (748 k€), de la redevance chauffage urbain (294 k€) et des ventes sur Agorastore.

## **BILAN**

ACHAT ET GESTION DU PATRIMOINE	CA 2014	CA 2015
Dépenses	5,22 M€	5,38 M€
Recettes	0,77 M€	1,06 M€
SOLDE DE LA MISSION	-4,45 M€	-4,32 M€

#### 4. MISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EN DEPENSES ET EN RECETTES

#### EN DEPENSES

Cette mission support représente 1,6 % des réalisations en fonctionnement.

Développement économique et animation commerciale	0,03 M€	0,004 M€
Deplacements dibanis	1,31 IVIE	0,40 1016
Déplacements urbains	1,31 M€	0,40 M€
Urbanisme et droits des sols	0,54 M€	0,58 M€
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	CA 2014	CA 2015

#### Urbanisme et droit des sols

La masse salariale représente 93% des dépenses de fonctionnement. Les autres dépenses, en hausse de 30 k€, concernent essentiellement:

- les frais d'annonces légales, de levées d'hypothèque, de notaire et de diagnostics concernant les ventes de biens immobiliers de la Ville
- les frais d'annonces de révision du PLU et enquêtes publiques,
- les frais de relevés topographiques.

Il convient de rappeler que les coûts de masse salariale des agents travaillant pour le projet « Lisière Pereire » sont comptabilisés sur le budget annexe d'aménagement.

#### Déplacement urbain<sup>1</sup>



🔼 La compétence transport ayant été transférée à l'intercommunalité en 2015, la charge (801 k€) ne figure plus dans les dépenses de la Ville, elle est soustraite de l'attribution de compensation reçue.

#### Stationnement payant de surface

Changement du parc horodateurs en août 2015: appareils de marque IEM fonctionnant à l'énergie solaire, paiements pièces, CB (avec et sans contact):

- Mise en place du paiement horaire par téléphone portable (prestataire Paybyphone) en octobre 2015,
- Extension du stationnement payant dans les secteurs Alsace et Gambetta dès octobre 2015 et création d'abonnements pour les résidents (20€/mois),
- Au total, 82 horodateurs sont installés en voirie, 100% en gestion centralisée (suivi des recettes, incidents, statistiques en temps réel via un outil informatique)







<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les frais de personnel sont inclus dans la mission « Services partagés » programme « Direction Générale »

#### Parcs de stationnement Pologne et Pompidou

Depuis le 1er janvier 2015, un contrat de DSP a été conclu avec la société Vinci Park (devenue Indigo) en vue de l'exploitation des parkings Pologne et Pompidou.

Le délégataire assure notamment des travaux d'accessibilité, d'amélioration et de modernisation du parc Pologne ainsi que les travaux d'entretien et de réparations courantes des parkings.

Pour le parc de stationnement Pologne, le délégataire assure les travaux suivants :

- La mise en accessibilité, notamment par la création d'un accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) via la rue Grande Fontaine,
- Le changement du matériel de péage,
- L'installation du système de guidage à la place,
- L'amélioration de la signalétique,
- La création de trois places de stationnement pour véhicules électriques équipées de bornes de recharge,
- La remise en peinture totale,
- La mise en place du système de gestion à distance,
- Le renforcement de l'éclairage.

Pour le parc de stationnement Pompidou, le délégataire assure les travaux suivants :

- La mise en place du système de gestion à distance,
- L'amélioration de la signalétique,
- Le renforcement de l'éclairage.

Le coût global des travaux prévus en début de contrat est de 652 760 € HT, dont 307 000€ payés par la Ville au titre d'une subvention

### Développement économique et animation commerciale<sup>1</sup>

Avec deux chargés de mission au développement économique et au Commerce, le service a pour mission essentielle d'assurer des relations étroites avec l'ensemble des entreprises de la Ville (industrielles, commerciales, artisanales, de services, etc.) et d'en attirer de nouvelles.

Il reçoit les professionnels installés à St Germain-en-Laye mais aussi des porteurs de projets souhaitant s'y implanter. Il reçoit également tous les institutionnels travaillant de près ou de loin sur la question du développement économique (associations d'aide à la création d'entreprise, chambres consulaires, etc..). Il assure également une permanence téléphonique pour toute question liée au commerce et au développement.

Il a pour rôle d'impulser une dynamique visant à favoriser l'attractivité commerciale de la Ville en lien avec ses 800 commerces. Il est également sollicité dans les programmes d'aménagement pilotés par la Ville lorsque ces derniers comportent un volet développement économique/commerce.

Le poste de chargé de mission commerce a été vacant à partir du 02 mai 2015. Un recrutement a été lancé et le nouveau manager du commerce a pris ses fonctions le 12 octobre 2015.

#### Actions 2015:

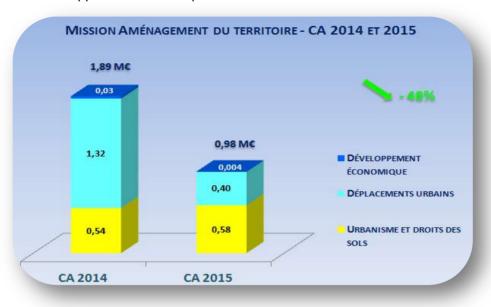
ACCIONS 2013

- Concrétisation des projets d'installation aux Rotondes : CPAM, Centre médical, Brasserie, Superette (« Franprix »)
- Suivi des projets d'hôtels (IBIS rue des Joueries; Reprise de l'Ermitage des Loges par Mercure),
- Accompagnement au projet d'installation d'un nouvel espace de restauration au « Club House »,
- Suivi du déploiement de la fibre optique (avec les institutionnels et auprès des riverains),
- Accueil de la « Soirée de la création/reprise d'entreprise » organisée par la CCI,
- Gestion et développement du site de l'Office du commerce et de l'Artisanat,
- Accueil et aide à l'implantation des porteurs de projets,

 $<sup>^{1}</sup>$  Les frais de personnel sont inclus dans la mission « Services partagés » programme « Direction Générale »

- Accompagnement à la création d'une nouvelle association des commerçants « CAP-SGL » en décembre dernier.
- Gestion et développement de l'opération « ParKING offert » en partenariat avec les délégataires,
- Suivi / Aide à la commercialisation des Galeries de St-Germain.

Les dépenses liées au développement économique et animation commerciale se sont élevées en 2015 à 4 k€.



#### **EN RECETTES**

De part sa définition, cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 7,7 %, à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 100 % et contribue aux autres missions.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	CA 2014	CA 2015
TOTAL MISSION	3,95 M€	6,09 M€

En urbanisme et droit des sols, les recettes correspondent aux cessions immobilières de la Ville soit 3,85 M€ soit la cession de l'immeuble du 72/74 rue Léon Désoyer (1,23 M€) et du terrain cadastré AT1371 (1,71 M€) et le transfert au budget annexe d'aménagement du coût des études réalisées antérieurement sur le budget principal de la Ville (0,86 M€).

En déplacements urbains, il s'agit des recettes de stationnement en surface et dans les différents parkings souterrains de la Ville (2,23 M€).

#### **BILAN**

SOLDE DE LA MISSION	+ 2,06 M€	+ 5,11 M€
Recettes	3,95 M€	6,09 M€
Dépenses	1,89 M€	0,98 M€
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	CA 2014	CA 2015

#### 5. MISSION ESPACES PUBLICS EN DEPENSES ET EN RECETTES

#### **EN DEPENSES**

Cette mission support représente 11,6 % des dépenses de fonctionnement de la Ville. Elle est l'un des axes principaux des services rendus à l'ensemble des administrés. Cette mission contribue à la mise en valeur du patrimoine de la Ville.

ESPACES PUBLICS	CA 2014	CA 2015
Espaces verts	1,31 M€	1,37 M€
Eclairage public et mobilier urbain	1,13 M€	1,07 M€
Entretien voirie	3,38 M€	3,26 M€
Tranquillité	1,44 M€	1,59 M€
TOTAL MISSION ESPACES PUBLICS	7,27 M€	7,29 M€ 📥

#### Espaces verts

L'entretien des nombreux espaces verts de la Ville, qui procurent une grande qualité de vie aux Saint-Germanois, est optimisé et maitrisé. Parmi les postes principaux de ce programme, on retrouve les travaux d'entretien : l'élagage et l'abattage d'arbres, le ramassage des feuilles, le désherbage, la mise en serre, la plantation des graines, le gazon, les plantes et l'achat du petit outillage. C'est une surface de 45 hectares que la Ville entretient et met à la disposition des saint-germanois.

Globalement ce poste est en augmentation (+ 4,4 %) du fait essentiellement de la hausse des dépenses de personnel et des nouveaux espaces à entretenir : gymnase des Lavandières, Rotondes.

#### Eclairage public et mobilier urbain

Ce sont 3 270 points lumineux, 52 carrefours soit 208 feux tricolores, 1 500 éléments (bancs, corbeilles, panneaux, canisettes...) et 125 jeux qui sont gérés dans ce programme.

Globalement, les dépenses relatives à l'éclairage public, les illuminations de Noël et le mobilier urbain sont en baisse de (-5 %).

#### Entretien de la Voirie

Ce sont plus de 71 km linéaires de voirie et 140 km de trottoirs qui sont entretenus par la Ville pour :

- l'entretien du mobilier urbain, de la signalisation routière et des revêtements de voirie afin d'assurer le bon état et la sécurité de la voirie.
- la manutention pour la mise en place de barrières et panneaux notamment pour les déménagements (722 en 2015 soit plus de 4000 panneaux posés), collectes de sang et la préparation des manifestations,
- le nettoyage et balayage,
- 2 800 tags et graffitis ont été effacés en 2015.

Par ailleurs, il convient de noter que les dépenses et recettes concernant l'entretien des hydrants sont depuis 2015 gérées sur le budget eau potable.

En 2015, le coût de l'ensemble de ces actions s'est maintenu (-6 k€).

#### Tranquillité

L'ensemble des dépenses concernant la Police Municipale est en hausse de (+10,1 %) du fait de la mise en place des Indemnités d'Administration et de Technicité (IAT). La masse salariale représente 95,7 % de ce programme. Les effectifs de la Police municipale se sont stabilisés depuis 2013 malgré un marché du travail tendu. Cette forte diminution du turnover permet d'une part une maîtrise des dépenses d'habillement et de petit équipement et d'autre part une gestion opérationnelle optimale avec des agents qui connaissent mieux leur territoire d'intervention.

Le reste des dépenses concerne essentiellement le renouvellement des uniformes, du petit matériel et de l'équipement spécifique.

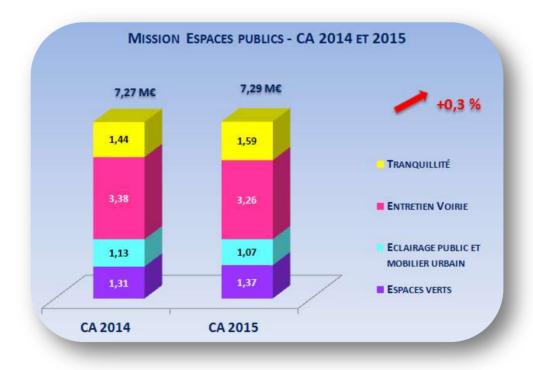
Le poste central de la Police municipale a été transféré en août 2015 dans le nouveau bâtiment administratif de la place des Rotondes. Une partie des dotations en fournitures administratives et de petit équipement a permis d'aménager un nouveau poste plus fonctionnel.







Nouveau CSU place des Rotondes



#### **EN RECETTES**

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 0,8 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 8,8 %.

ESPACES PUBLICS	CA 2014	CA 2015
TOTAL MISSION	0,638 M€	0,642 M€

Les recettes concernent les droits de voirie et d'occupation du domaine public (250 k€) pour travaux, déménagements et terrasses, les redevances du marché forain (297 k€) et l'intéressement aux recettes du mobilier urbain Decaux (50 k€).

#### **BILAN**

SOLDE DE LA MISSION	-6,63 M€	-6,65 M€
Recettes	0,64 M€	0,64 M€
Dépenses	7,27 M€	7,29 M€
ESPACES PUBLICS	CA 2014	CA 2015

#### 6. MISSION COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES EN DEPENSES ET EN RECETTES

#### **EN DEPENSES**

8 % des dépenses de la Ville sont consacrées à cette mission essentielle afin de pouvoir assurer la collecte et le traitement des 20 000 tonnes de déchets ménagers produits annuellement, toutes catégories confondues.

Total Mission Collecte et Traitement des ordures menageres	4,98 M€	4,99 M€
Traitement	2,30 M€	2,25 M€
Collecte et location des bacs	2,68 M€	2,74 M€
COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	CA 2014	CA 2015

Les dispositions relatives aux déchets font l'objet du Titre IV du Livre V du Code de l'environnement relatif à la prévention des pollutions, des risques et des nuisances. Elles posent des principes qui ont pour objectifs de :

- prévenir et réduire la production des déchets et leur nocivité (« le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas »)
- mettre en œuvre une hiérarchie des modes de traitement consistant à privilégier dans l'ordre : la préparation en vue de la réutilisation, le recyclage, toute autre valorisation, notamment la valorisation énergétique, l'élimination.

Dans cet esprit, la Ville de Saint-Germain-en-Laye s'est engagée en 2011 dans un Programme Local de Prévention des Déchets en partenariat avec l'ADEME et la Région Ile-de-France. Les actions principales de 2015 reposent sur le compostage individuel et le compostage collectif ainsi que la promotion du réemploi. L'analyse détaillée de ces éléments sera présentée dans le « Rapport annuel 2015 relatif au prix et à la qualité du service public d'élimination des déchets assimilés et ménagers au conseil municipal de juillet 2016 ».

#### Collecte

A Saint-Germain-en-Laye, pour les usagers, la collecte est proposée en porte-à-porte pour :

- les ordures ménagères résiduelles,
- les Déchets Banals des Industries et Commerçants (DBIC),
- les encombrants,
- les déchets végétaux,
- les déchets de marchés, foires et autres évènements,
- les emballages recyclables du programme Eco-Emballages (cartons, bouteilles et flacons en plastique ...) et les emballages en verre alimentaire.

L'organisation du service repose sur un découpage du territoire en 10 secteurs de collecte. D'une façon générale, les fréquences des collectes en porte-à-porte de chaque secteur sont adaptées à la capacité de stockage des bacs des usagers, c'est-à-dire à la typologie de l'habitat d'un secteur, pour les déchets verts à la saisonnalité de la production.

Les usagers peuvent aussi se rendre sur des points d'apport volontaire pour ces emballages, puisque le territoire est maillé de colonnes aériennes et enterrées pour compléter le dispositif en porte-à-porte.

L'apport volontaire concerne aussi les déchets que les usagers viennent déposer à la déchetterie de la rue Frédéric Bastiat, qui a fermé ses portes le 31 décembre 2015 (au profit d'une déchetterie mobile ouverte 3 jours par semaine, sur le parking du viaduc, en attendant la construction d'une déchetterie intercommunale).

Enfin, depuis janvier 2014, la collecte des sapins de Noël qui se faisait jusque là exclusivement en porte-à-porte est aussi proposé sur des points de collecte éphémères tout au long du mois de janvier.

La collecte concerne aussi le ramassage des déchets issus de l'activité des services techniques de la Ville (CTM, stade, cimetière, collecte des dépôts sauvages) et des évènements ponctuels (brocantes ...)

En 2015, les tonnages d'ordures ménagères résiduelles collectées en porte-à-porte continuent à diminuer (-1,68 %), confirmant ainsi la tendance des années précédentes.

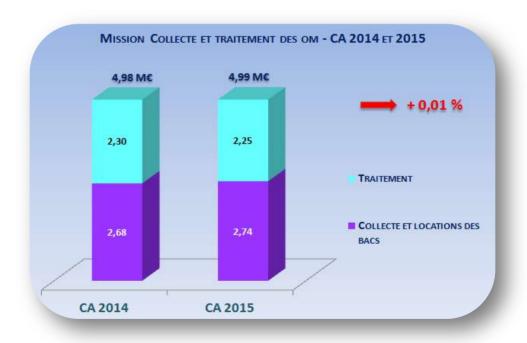
Les coûts d'enlèvement sont en hausse du fait de l'augmentation contractuelle des marchés.

#### **Traitement**

Le SIDRU a la compétence du traitement de tous les déchets collectés en porte-à-porte, ainsi que des emballages et sapins de Noël collectés en apport volontaire. Il facture ensuite la Ville pour ce service.

La Ville s'occupe quant à elle de la gestion du traitement des déchets déposés à la déchetterie des services municipaux, à la déchetterie réservée aux particuliers et de ceux issus des évènements ponctuels.

Les coûts de traitement ont baissé en 2015 du fait notamment de la baisse des tonnages collectés.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, cette compétence est transférée à l'intercommunalité

#### **EN RECETTES**

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 6,5 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 100 %.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	CA 2014	CA 2015
TOTAL MISSION	5,04 M€	5,13 M€

#### Les recettes correspondent à:

- la TEOM¹ pour 3,435 M€ (dont le taux est resté inchangé en 2015),
- les redevances pour l'enlèvement de déchets banals industriels et commerciaux pour 1,2 M€,
- les recyclages et les reversements sur la vente de métaux, plastiques, cartons, papier, journaux pour 0,38 M€,
- la participation pour l'accès à la déchetterie des communes de Chambourcy, Aigremont, Mareil-Marly et Fourqueux (0,1 M€),

#### **BILAN**

SOLDE DE LA MISSION	0,06 M€	0,14 M€
Recettes	5,04 M€	5,13 M€
Dépenses	4,98 M€	4,99 M€
COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	CA 2014	CA 2015

## En 2016 → compétence intercommunale

63

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (impôt local, assis sur le foncier bâti)

#### 7. Mission education en Depenses et en Recettes

#### **EN DEPENSES**

Cette mission, représentant 15,2 % des dépenses de fonctionnement de la Ville, est l'un des axes principaux des services rendus aux familles. Cette mission contribue à la réussite éducative des enfants scolarisés à Saint-Germainen-Laye.

Education	CA 2014	CA 2015
Fonctionnement des écoles	4,59 M€	4,55 M€
Restauration	2,15 M€	2,20 M€
Activités périscolaires	2,46 M€	2,79 M€
TOTAL MISSION EDUCATION	9,20 M€	9,54 M€ 🧪

La Ville met à la disposition des enfants 9 écoles élémentaires, 10 écoles maternelles et 6 centres de loisirs. A la rentrée de septembre 2015, ce sont plus de 3 578 élèves qui sont scolarisés dans les écoles primaires publiques à Saint-Germain-en-Laye chaque année.

Pour mémoire la ville compte 134 classes (86 en élémentaire et 48 en maternelle).

L'année 2015 a été particulièrement marquée par :

- la stabilité des effectifs scolaires: 1 fermeture de classe en maternelle, 1 fermeture de classe en élémentaire, et 2 ouvertures de classe en élémentaire,
- l'ouverture d'une section polonaise à l'école élémentaire Marie Curie qui a accueilli, dans un premier temps
   5 élèves de CE1 mais qui sera amenée à se développer au fil des enfants,
- le développement de la fibre optique dans toutes les écoles élémentaires de la Ville,
- l'attribution du marché de nettoyage des écoles et des établissements petite enfance à un nouveau prestataire, permettant de faire baisser de façon significative les coûts d'entretien des locaux.

#### Fonctionnement des écoles

Ce poste est en baisse significative de 50 k€. Parmi les éléments conduisant à ce résultat on notera principalement :

- -10 k€ sur 4 mois du coût du contrat d'entretien,
- -20 k€ de fournitures scolaires.

#### Restauration

En 2015, on constate que 76,2 % des élèves des écoles primaires de la Ville mangent à la cantine.

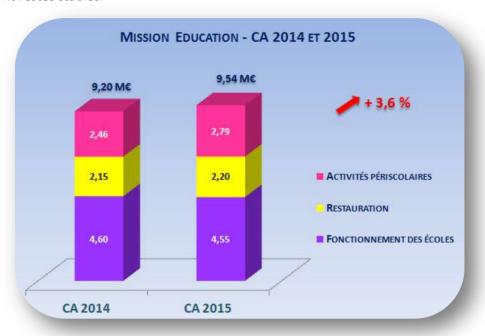
Le coût des achats de repas est en hausse de 1%. Cette évolution résulte de la réévaluation contractuelle du marché.

Ce sont 392 000 repas qui ont été servis en 2015 (248 859 en élémentaire et 143 537 en maternelle) soit une moyenne journalière de 2 725 repas contre 2 534 en 2014.

#### Activités périscolaires

La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires permet d'accueillir gratuitement, 2 fois par semaine (les lundis et jeudis dans la moitié des écoles, les mardis et vendredis dans l'autre moitié des écoles), entre 65 et 70% des enfants scolarisés dans des ateliers péri-éducatifs très variés déclinant les thèmes du Projet Educatif Territorial de la Ville. Pour cela, la Ville a recours à des animateurs, à des vacataires (conteuse par exemple), aux éducateurs sportifs de la Ville mais a également développé des partenariats avec des associations (club d'escrime, La Clef). Les TAP (Temps Activité Péri-éducative) nécessitent un encadrement de 1 animateur pour 14 enfants en maternelle et 1 animateur pour 18 enfants en élémentaire

Hormis les coûts supplémentaires liés à cette réforme imposée par l'Etat (+330 k€ en 2015), les autres postes de ce programmes sont restés stables.



#### **EN RECETTES**

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 5,1 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 42,1 %.

EDUCATION	CA 2014	CA 2015
TOTAL MISSION	3,80 M€	4,01 M€

Les recettes inscrites correspondent à la participation des différents intervenants suivants :

- Participation des familles pour 2,87 M€,
- Subvention de la CAF pour 521 k€,
- Subvention du STIF pour les circuits spéciaux de transport scolaire 175 k€,
- Participation des autres communes pour 68 k€,
- Fonds d'amorçage nouveaux rythmes scolaire 180 k€,
- Remboursement d'une quote-part du lait et des produits laitiers servis aux enfants 22 k€.

## **BILAN**

Education	CA 2014	CA 2015
Dépenses	9,20 M€	9,54 M€
Recettes	3,80 M€	4,01 M€
SOLDE DE LA MISSION	-5,40 M€	-5,53 M€

#### 8. MISSION PETITE ENFANCE EN DEPENSES ET EN RECETTES

#### **EN DEPENSES**

Cette mission regroupe l'ensemble des dépenses liées au fonctionnement des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant et représente 8,8 % des dépenses de fonctionnement de la Ville en 2015.

PETITE ENFANCE	CA 2014	CA 2015
Fonctionnement des crèches	4,24 M€	4,46 M€
Restauration	0,25 M€	0,25 M€
Subventions	0,79 M€	0,84 M€
TOTAL MISSION PETITE ENFANCE	5,28 M€	5,52 M€

La Ville dispose de 13 établissements publics d'accueil du jeune enfant sur son territoire : 6 crèches, 4 multi-accueils et 3 haltes garderies soit 413 places agréées. La gestion des 2 multi-accueils «Gramont» et «Comtes d'Auvergne» est confiée respectivement à Babilou et People&Baby dans le cadre de deux délégations de service public. Les autres établissements sont gérés directement par la Ville ; ce sont ainsi, conformément à la réglementation en vigueur, quelques 100 agents qui oeuvrent chaque jour pour offrir aux enfants et à leur famille un accueil de qualité.

Ce sont plus de 750 000 heures de présence d'enfants qui ont été enregistrées en 2015.

La convention de financement signée entre la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines et la Ville de Saint-Germain-en-Laye, a été renouvelée pour la période 2015-2018, concernant le versement de la prestation de service unique. Le contrat enfance et jeunesse quant à lui est en cours jusqu'à la fin de l'année 2016.



#### Fonctionnement des crèches

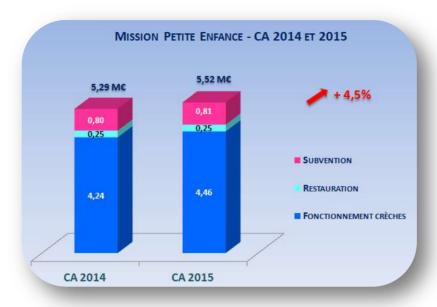
La quasi-totalité du budget de ce programme (94%) correspond à des coûts de personnel en hausse de 5,4 % du fait du remplacement de plusieurs agents en arrêt maladie et en congés maternité.

#### Restauration

Les achats de repas sont en progression du fait uniquement de l'augmentation contractuelle du marché (+1,3 %). On constate une légère baisse du nombre de repas servis.

#### **Subventions**

Sont enregistrées dans ce programme les subventions versées dans le cadre des délégations de service public des crèches « Gramont » et « Comtes d'Auvergne ». En 2015, ce poste est quasiment au même niveau (+2,2%) que l'an passé soit + 18 k€. Ces subventions correspondent aux dispositions des contrats de délégation.



#### **EN RECETTES**

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 4,6 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 66,4 %.

PETITE ENFANCE	CA 2014	CA 2015
TOTAL DE LA MISSION	3,46 M€	3,67 M€

Les recettes correspondent à la participation des différents intervenants suivants :

- Subvention de la CAF pour 1,92 M€,
- Participation des familles pour 1,18 M€,
- Subvention du Conseil Départemental des Yvelines pour 0,31 M€,
- Subvention de l'Etat pour 0,09 M€,
- Redevance des crèches Gramont et Comtes d'Auvergne pour 0,15 M€,
- Autres 4 k€ dont remboursement d'une quote-part du lait et des produits laitiers servis aux enfants.

#### **BILAN**

PETITE ENFANCE	CA 2014	CA 2015
Dépenses	5,28 M€	5,52 M€
Recettes	3,46 M€	3,67 M€
SOLDE DE LA MISSION	-1,82 M€	-1,85 M€

#### 9. Mission culture et animation en Depenses et en Recettes

#### **EN DEPENSES**

Dans cette mission sont suivis tous les services culturels mis à disposition par la Ville : le CRD, le théâtre, la bibliothèque, le musée et toutes les fêtes, salons et commémorations organisés à Saint-Germain-en-Laye. 10,2 % des dépenses de fonctionnement y sont consacrés.

CULTURE ET ANIMATION	CA 2014	CA 2015
Enseignements artistiques	1,53 M€	1,53 M€
Création et diffusion artistiques	1,70 M€	1,72 M€
Développement de la lecture publique et du multimédia	0,93 M€	0,92 M€
Conservation et valorisation du patrimoine	0,17 M€	0,17 M€
Animation du territoire	2,14 M€	2,04 M€
TOTAL MISSION CULTURE ET ANIMATION	6,47 M€	6,39 M€

#### Le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD)

La quasi-totalité du budget du CRD (97,3%) correspond à des coûts de personnel qui se répartissent entre l'équipe administrative (6 agents) et les enseignants (35 professeurs et assistants) stable en 2015 dont :

- 6 agents (dont un partageant son temps avec un autre secteur de la DVC)
  - 35 enseignants: 28 professeurs de musique pour 516 élèves, 3 professeurs de danse et
     2 accompagnateurs pour 245 élèves et 2 professeurs d'art dramatique pour 55 élèves

Sur les 816 élèves, 154 résidaient hors commune (19%) et 91 étaient en horaires aménagés (CHAMD en partenariat avec le collège Debussy). Plusieurs élèves ont été admis, comme tous les ans, dans des établissements ou institutions sélectifs souvent à vocation professionnelle : 1 élève en écriture au CNSM de Paris, 1 élève à la Maîtrise de Radio-France, 1 élève à l'Ecole de théâtre Claude Mathieu.

Le conservatoire a organisé ou participé à des manifestations, réunissant près de 7 000 spectateurs pour les divers événements.

- Une vingtaine de spectacles importants, concerts et animations, certains en partenariat : rencontres de danse contemporaine au TAD puis à Marly-le-Roi, concerts avec La Clef, avec le chœur Plein-Chant, avec les chorales de l'école Bonnenfant, le collège Debussy, animation du dîner royal, concerts en partenariat avec un orchestre de l'Etang-la-Ville, récital à la Maison natale Claude Debussy...) ; la pièce de Jean-Luc Lagarce « Juste la fin du monde », montée par les grands élèves d'art dramatique avec l'aide d'une scénographe, a été donnée deux fois en 2015 et a été sélectionnée au festival de théâtre des grandes écoles à Cabourg en avril 2016.
- Plus de 50 auditions de classes instrumentales et vocales dans l'auditorium du CRD.

Par ailleurs, le CRD a participé à la vie culturelle de Saint-Germain en proposant une diffusion dans et hors de ses murs, notamment à la Médiathèque (lectures d'art dramatique), au TAD (accueil musical de spectacles) et dans divers lieux de la ville (salle Tati, Temple, résidences de seniors...) et aux activités de l'Union des conservatoires des Yvelines (Ucem78), notamment pour l'organisation du stage et des concerts de l'Orchestre Symphonique des Yvelines (OSY), dont un concert au Manège Royal et un autre enregistré en DVD.

En 2015 l'investissement en instruments a permis d'acquérir deux hautbois pour les classes de découverte des débutants et une série de masques pour le cours d'art dramatique qui est consacré spécifiquement à cette technique.



#### Le Théâtre

Le Théâtre Alexandre Dumas a programmé 42 spectacles de toutes les disciplines scéniques et esthétiques pendant cette année 2015 : de grandes formes telles qu'opéra, orchestre symphonique pop et classique, chorégraphie de ballets classiques ou contemporains, ainsi que des formes théâtrales novatrices (textes littéraires mis en scène, stand up, jazz, etc...).

Les moments forts de la programmation annuelle :

- En musique, une approche inédite qui renouvelle l'orchestre : OdinO! a repris les grands standards de la pop avec tous les instruments symphoniques en faisant participer les chorales du Conservatoire pour un happening vocal, l'Orchestre National d'Île-de-France comme chaque année interprète avec brio le répertoire classique en permettant aux jeunes de vivre l'orchestre sur la scène, et Le Sacre du Tympan, coprogrammé avec La Clef, nous a fait découvrir le jazz en petite et grande formations.
- En danse, il est à noter la création et la valorisation du « Parcours danse », soit 5 spectacles du classique au contemporain agrémentés de rencontres avec les danseurs et d'ouverture des répétitions aux spectateurs. Ainsi, en co-programmation avec le Musée d'Archéologie Nationale, Béatrice Massin a proposé un spectacle de danse suivi d'un bal baroque dans la chapelle du Musée.
- Ce parcours intègre pour les danseurs amateurs les premières Rencontres Chorégraphiques, en 2015 la phase de répétitions avec 30 danseurs de 5 associations, La Clef et le CRD et l'artiste John Degois.
- En théâtre, les stands-up de Rachid Badouri et du groupe The Woop ont bénéficié d'un accueil très enthousiaste de la jeunesse, tandis que les spectateurs ont pu découvrir des grands textes réinterprétés avec une magnifique esthétique contemporaine, ou des comédies légères à succès

Ainsi l'action culturelle et le développement partenarial se poursuivent, permettant aux publics de tisser un lien fort et fidèle avec l'établissement :

- Le piano bar permet de faire connaître de jeunes artistes ou de diffuser des interludes réalisés par les ensembles de la Clef ou du Conservatoire, et ainsi débuter la soirée agréablement (en partenariat avec les Pianos Daudé mettant un piano droit à disposition).
- Les jeunes patriciens de théâtre proposent des lectures de textes autour des représentations, à la Bibliothèque Multimédia (cette année une lecture autour de la figure féminine dans l'œuvre de Racine par les élèves de 3ème cycle du CRD).
- Un nombre important de rencontres « bord de plateau » permettant aux publics d'échanger avec les artistes, est proposé à l'issue des représentations (soit plus d'une trentaine cette année), ainsi que des visites des coulisses commentées.
- Les partenariats de programmation et de communication avec l'ensemble des structures culturelles de la ville et du territoire se poursuivent, selon le contenu des spectacles proposés.
- L'inspection académique a soutenu pour 2015 une classe à PEAC de 25 élèves de CM2 de l'école élémentaire.

Plus de 33% de nos spectateurs ont moins de 26 ans. Les adhésions en formule familiale représentent plus de 40 % du nombre d'adhésion totale.

La programmation se réalise dans la grande salle du Théâtre A. Dumas, à la salle TATI, mais également ponctuellement dans des lieux complémentaires : Eglise, avec Le Sermont de Bossuet (octobre 2015), chapelle du MAN avec le bal baroque, salle de lecture / musique avec le Sacre du Tympan.

COMPARATIF PAR SAISON	2012/2013	2013/2014	2014 /2015	2015 /2016
Nbre de billets vendus	26 057	25 092	27 348	22 656
Nbre d'adhérents	1 814	2 307	2166	2149

• Le bilan ne prend en compte que le nombre de billets vendus, en dehors des manifestations gratuites (Journée du Patrimoine avec son spectacle en entrée libre, présentations de saison...).



Globalement les dépenses de ce secteur sont globalement stables. Un intéressement contractuel de 7 k€ a été versé pour la première année.





#### Les médiathèques

La Bibliothèque Multimédia et la Bibliothèque George-Sand constituent le réseau des médiathèques de Saint-Germain-en-Laye, service public culturel municipal. Les médiathèques ont pour mission de promouvoir le livre et la lecture, de mettre à la disposition de la population des documents imprimés et multimédia pour répondre à ses besoins en matière de culture, d'information, de loisir et de développement des apprentissages.

La Bibliothèque multimédia, grande médiathèque moderne en plein centre-ville, est dotée d'une très riche collection et d'un auditorium de 100 places où ont lieu de nombreux événements tout au long de l'année. La Bibliothèque George-Sand est une médiathèque de proximité à deux pas des commerces et services de la future place des Rotondes dans le quartier du Bel-Air

#### L'activité 2015 des médiathèques :

- 972 entrées en moyenne par jour d'ouverture,
- 6 242 inscrits dont 88% de Saint-germanois,
- 354 294 prêts de documents,
- 2 552 participants pour 108 animations
- 105 accueils pour 61 groupes (classes en majorité),
- 2 200 prêts pour 11 crèches desservies.

Les médiathèques proposent un service de prêt à domicile en partenariat avec les associations MICA et Equipes Saint-Vincent et interviennent pour des séances de lecture au foyer-club Berlioz et à la maison de retraite Rue de l'Aurore.

Après un important « désherbage » à l'été 2015, les collections en libre-accès se répartissent ainsi :

- 82 317 livres,
- 13 122 CD et textes lus,
- 9 296 DVD,
- 212 abonnements « presse ».

La Bibliothèque multimédia possède également un fonds patrimonial important : 7 806 documents catalogués. En 2015 les acquisitions représentent 142 285 €

#### **Automatisation**

Nous constatons en 2015 que la mise en service, depuis la fin du mois de novembre 2014, de cinq automates de prêts à la Bibliothèque multimédia, est un véritable succès. Cette innovation a été très bien acceptée par les usagers, les bibliothécaires étant plus disponibles pour développer des activités de conseil et d'information.

#### **Promotion et animations**

Dotées d'un logo et d'une ligne graphique depuis 2014, les médiathèques publient un « Guide du lecteur » annuel et le « Mag> » un agenda semestriel de leurs animations : BB lire, heures du conte, spectacles, rencontres d'écrivains, lectures, expositions, projections... Elles participent à diverses opérations nationales: Printemps des poètes (mars), Semaine de la langue française et de la francophonie (mars), Fête de l'internet (avril/mai), Semaine européenne du développement durable (mai/juin), Fête de la science (octobre), Semaine bleue (octobre), Mois du film documentaire (novembre).

La Bibliothèque George-Sand participe activement à l'opération Bel-Air plage.

Un club de lecteurs se réunit régulièrement à la Bibliothèque multimédia.

#### Les 10 ans de la Bibliothèque Multimédia

Le programme des animations du deuxième semestre 2015 a été enrichi d'événements destinés à célébrer cet anniversaire avec, notamment, dans le cadre des Journées du patrimoine, une exposition de photographies et une table ronde « Architecture et patrimoine au XXIe siècle : l'exemple de la Bibliothèque multimédia » organisés avec le CAUE78 ; un concert du chanteur Mathieu Boogaerts ; différentes activités pour les enfants (ateliers, projections), un apéro-quiz « spécial 10 ans », ainsi qu'une journée festive le 12 décembre incluant un « jeu de piste géant » et la remise de cadeaux aux enfants inscrits nés en décembre 2015 et aux gagnants du jeu concours « 10 ans, 10 lieux, 10 livres » (jeu qui a fait l'objet entre novembre et décembre d'un affichage dans la ville).



#### Ouverture estivale : « Un été au Jardin des arts »

Pas de fermeture estivale à la Bibliothèque multimédia qui a fonctionné en horaires allégés du 15 juillet au 29 août. Cette ouverture estivale a permis de lancer l'opération de **prêt de transats** qui étaient installés sur les pelouses du Jardin des arts. Cette opération a rencontré un grand succès auprès du public.



Globalement les dépenses de ce secteur sont en baisse de -1 % en 2015 (-10 k€).



#### Musée municipal et collections

#### Le musée :

La maison natale de Claude Debussy (22 août 1862), construction caractéristique du XVIIème siècle (deux corps de bâtiments séparés par une cour, une façade sur rue très étroite) accueille le siège de l'Office Municipal du Tourisme et le musée Debussy.

Le musée est un espace d'exposition permanente consacré à Claude Debussy (1862-1918). Présentation d'objets personnels et de documents iconographiques relatant sa vie, son œuvre et ses affinités artistiques ; évocation des grandes tendances de son époque.

#### Les collections:

Le musée municipal a été créé en 1872 et fermé en 1979. Il conserve outre le célèbre tableau L'Escamoteur attribué à Jérôme Bosch, plusieurs peintures flamandes du XVIIe siècle (Joos de Momper, Van Balen, Franken II, Met de Blès), ou des terres cuites de Jean-Baptiste Lemoyne.

Par ailleurs le musée conserve également un fonds important d'aquarelles, peintures, tapisseries, bois gravés, céramiques et porcelaines...

L'apothicairerie, évocation de la médecine sous Louis XIV, possède une superbe collection de pots en faïence ornés de motifs bleus, de vases en verre et de boîtes en bois décorées à la main. Tous les objets rassemblés datent des XVIIe et XVIIIe siècles, et proviennent des deux hôpitaux royaux fondés à Saint-Germain-en-Laye au XVIIe siècle : l'Hôpital général et l'Hôpital de la Charité.







## Le CA 2015 enregistre principalement :

- les honoraires, cachets, accord de piano et impression billetterie pour les visites et concerts pour 32 k€ contre 38 k€ en 2014,
- les charges de personnel.

L'ensemble de ses dépenses représente 171 k€ dont 81 % de masse salariale.

#### L'animation du territoire

Ce programme regroupe toutes les animations : jumelages, fêtes et salons, commémorations, fête des loges et subventions à l'Office de tourisme et à des associations culturelles.

Certains événements sont reconduits chaque année comme : la journée cadre de vie, les vendanges, le marché de l'Art, le marché Européen, le marché aux fleurs, le forum des associations sportives, le marché aux saveurs, le marché de Noël...

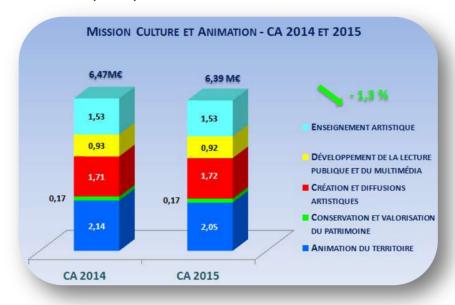
Parmi les évènements culturels 2015 on notera tout particulièrement :

- Exposition à l'Espace VERA: Martine MIRLICOURTOIS peinture, ASSOCIATION ALPY peinture, UNIVERSITE LIBRE peinture, Association LA SOUCOUPE, les Ateliers d'Art de la Ville peinture et techniques diverses, 30 ans de La CLEF peinture et techniques diverses, COLLECTIONS MUNICIPALES prochainement numérisées, DARCO peinture Street art et GAULIER et DELECROIX peinture et sculpture,
- 3<sup>ème</sup> Exposition de photographies grands formats en plein air sur le thème du « Rayonnement »,
- 6<sup>ème</sup> Salon d'art,
- Exposition au Manège Royal : 1<sup>er</sup> Festival du Regard,
- 8<sup>ème</sup> Marché de l'Art et 7<sup>ème</sup> Nuit des Artistes (art et artisanat),
- 363<sup>ème</sup> édition de la Fête des Loges,
- Exposition Salle des réceptions : Pierre WUILLAUME «Les instants magiques » et conférence de K. TEWE sur l'art forain,
- Tricentenaire de la mort de Louis XIV 6 villes partenaires pour un programme concerté,
- 10<sup>ème</sup> Festival en plein air : Chœurs en fête
- 28<sup>ème</sup> édition de L'ESTIVAL
- Concerts de l'Avent à l'Eglise Saint Germain et de Noël au Théâtre Alexandre Dumas



La vocation des jumelages est de favoriser les échanges internationaux et de développer des liens d'amitié avec les villes «jumelles». Une politique que Saint-Germain-en-Laye mène activement depuis plus de 35 ans avec Aschaffenburg en Allemagne, Ayr en Ecosse, Winchester aux USA, Konstancin-Jeziorna en Pologne. Le jumelage avec Temara est au point mort.

La réalisation de ce programme fait apparaître une baisse de -4,2 %. En effet 2014 intégrait des annulations exceptionnelles de recettes 2013 (-85 k€).



## **EN RECETTES**

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 2,6 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 32,1 %.

CULTURE ET ANIMATION	CA 2014	CA 2015
TOTAL DE LA MISSION	2,04 M€	2,09 M€

Les recettes inscrites correspondent à la participation des différents intervenants suivants :

- Participation des familles et adhérents pour 1,02 M€,
- Fête des loges 802 k€,
- Subvention du Conseil Départemental des Yvelines pour 88,8 k€,
- Locations de salles, expositions et concerts pour 72,5 k€,
- Redevance des marchés 18,6k€,
- Loyer de l'office de tourisme 14 k€

#### BILAN

SOLDE DE LA MISSION	-4,43 M€	-4,42 M€
Recettes	2,04 M€	2,09 M€
Dépenses	6,47 M€	6,51 M€
CULTURE ET ANIMATION	CA 2014	CA 2015

## 10. MISSION JEUNESSE ET SPORTS EN DEPENSES ET EN RECETTES

#### **EN DEPENSES**

Cette mission représente 4,2 % des dépenses de fonctionnement de la Ville. Elle regroupe la gestion et l'utilisation des équipements sportifs et l'organisation des manifestations saint-germanoises.

JEUNESSE ET SPORTS	CA 2014	CA 2015
Animation jeunesse	0,83 M€	0,81 M€
Pratique sportive	1,75 M€	1,79 M€
TOTAL MISSION JEUNESSE ET SPORTS	2,58 M€	2,60 M€

#### **Animation jeunesse**

La quasi-totalité des dépenses de ce programme (68 %) concerne la subvention et les frais de fonctionnement (fluides, chauffage, eau...) pour l'association la CLEF.

Par ailleurs, de nombreuses manifestations sont organisées tout au long de l'année : soirée court métrage, duels d'improvisation, printemps des poètes, soirée celtique, festival des arts urbains, etc. Enfin dans le cadre des stages de découvertes culturelles organisés lors des vacances scolaires, en 2015 ont été réalisés : "graines de jardiniers", "création d'un clip sport, culture et vidéo", "à la découverte de ma ville", "le cheval à Saint-Germain-en-Laye". La DJSVA a participé aux 30 ans de la CLEF (accompagnement logistique + versement d'une subvention exceptionnelle de 30 k€).

En octobre, la partie prévention concernant les deux centres sociaux et l'Espace jeune a été rattachée à la cellule animation jeunesse et vie associative ainsi que la gestion de la Maison des Associations à compter du 1er janvier 2016.

#### **Pratique sportive**

Les structures sportives de la Ville sont très sollicitées, le taux d'occupation est élevé pour nombre d'entre elles. Le sport à SGEL est très présent avec ses 10 842 licenciés et ses 49 286 heures de pratique au sein des différentes structures couvertes et découvertes.

En parallèle, en 2015, la Ville a réalisé deux courts couverts des tennis du Bel Air avec une nouvelle surface en résine, un playground au stade de la Colline et lancé la procédure d'aménagement du parcours sportif avec retrait de modules bois et ajout d'appareils en métal (4 pôles).



En plus de ses actions, la Ville a soutenu 20 associations sportives locales en leur versant une subvention dont le montant total a été maintenu au niveau de 2014. Il représente 249 k€. En effet la Ville mène une politique active en collaboration avec l'ensemble des clubs sportifs Saint-Germanois.

Manifestations sportives ou caritatives 2015 : « Paris Saint-Germain-en-Laye la course », « Course d'endurance des écoles », « Foulée royale », « Challenge verrier », «Forum des sports », « Virades des Rois », « Palmarès sportif », "Marche de l'espoir du Téléthon », "tournoi de rugby Jo Urquia" "Coup de Jarnac", "Championnat de France juniors d'escrime", "tournois PSG", "raid aventure" "la course Louis XIV", "championnats départementaux des trois armes"...



Les 68 % restant sur l'ensemble de cette mission concernent les dépenses de personnel.



# **EN RECETTES**

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 0,6 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 17,1 %.

JEUNESSE ET SPORTS	CA 2014	CA 2015
TOTAL MISSION	0,33 M€	0,45 M€

Les recettes inscrites correspondent aux locations des structures sportives.

## **BILAN**

SOLDE DE LA MISSION	-2,25 M€	-2,16 M€
Recettes	0,33 M€	0,44 M€
Dépenses	2,58 M€	2,60 M€
JEUNESSE ET SPORTS	CA 2014	CA 2015

## 11. Mission solidarite directe en Depenses et en Recettes

## **EN DEPENSES**

5,8 % des dépenses de fonctionnement de la Ville sont consacrées aux actions menées dans le domaine de la solidarité directe. Cette mission regroupe plusieurs périmètres : l'action sociale, la gestion des clubs pour les séniors et la prévention.

SOLIDARITE DIRECTE	CA 2014	CA 2015
Action sociale	1,65 M€	1,65 M€
Séniors	0,93 M€	1,06 M€
Prévention	1,11 M€	0,90 M€
TOTAL MISSION SOLIDARITE DIRECTE	3,69 M€	3,61 M€

#### Actions sociales

En 2015, la masse salariale représente 63 % des dépenses de fonctionnement de ce programme et les autres dépenses sont stables. Elles ont concerné, essentiellement, les actions sociales suivantes menées par la Ville :

- La subvention versée par la Ville au Centre Communal d'Action Sociale permet de mener une politique sociale volontariste notamment envers un public souffrant de difficultés sociales et/ou financières.
  - o 565 saint-germanois ont bénéficié d'une aide facultative telle qu'une aide alimentaire, un colis/une prime de Noel, un secours exceptionnel....
  - o 747 demandes d'aide légale ont été instruites,
  - o 248 familles sont soutenues dans le cadre d'un accompagnement budgétaire,
  - 4 expulsions ont été réalisées sur les 75 assignations reçues.
- Intégré au centre administratif depuis peu, le service Emploi a vu ses missions évoluer principalement autour de l'axe employeur, le suivi des demandeurs d'emploi étant orienté vers Pôle Emploi et les associations présentes sur ce secteur. A ce titre, la Ville a soutenu notamment par le biais d'une subvention la Mission Locale qui propose un accueil et un accompagnement aux jeunes de 16 à 25 ans durant leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Mais également d'autres associations ont profité du soutien de la Ville : Saint Germain Emploi Services, solidarité chômeurs et mode d'emploi.
- Le budget du service logement est composé de charges locatives, de participations et revenus d'immeubles pour des biens appartenant à la Ville et mis à disposition d'organismes : crèche Bavette et Compagnie, accueil de jour Etape 3A ... Pour autant ce budget est déconnecté de la mission principale du service qui est d'être l'interface entre le demandeur de logement et le bailleur social. A ce titre, en 2015, 113 logements ont été déclarés vacants dont 30 sur le contingent Ville.
- Trois prestations permettent de maintenir les personnes âgées ou en situation de handicap en assurant les actes de la vie courante : 205 personnes ont bénéficié d'une aide à domicile, 95 d'un repas dans un des deux clubs, 357 de la téléassistance.

Les frais liés à l'édition du Pass Local permettent aux seniors de 67 ans et plus de voyager gratuitement sur les lignes de bus du réseau Résalys, 847 d'entre eux en ont bénéficié.

Mais aussi, la mise à disposition pour diverses associations de certains locaux du patrimoine de la Ville, l'organisation de la fête de la famille, la prise en charge des frais d'inhumation des indigents...

#### Séniors

La quasi-totalité des dépenses de ce programme concerne les coûts de personnel et de fonctionnement des clubs Berlioz et Louis XIV et des logements du Pavillon Louis XIV (loyers + charges = 280 k€).

Les autres dépenses ont concerné essentiellement :

Les Journées de l'Amitié avec 1 200 seniors âgés de plus de 68 ans invités à déjeuner en compagnie de l'équipe municipale au gymnase de la colline relooké sur le thème du spectacle chinois. Des économies de gestion ont été travaillées et ont porté leurs fruits sur la version 2016 avec une diminution de 5 % sur le budget de cette manifestation.







- Les activités de la Carte Royale avec 535 adhérents de plus de 65 ans qui ont profité des activités gratuites ou payantes de l'agenda de la carte royale.
- Les clubs proposent des ateliers originaux (bien être, mémoire, théâtre dansé ...) et des activités régulières (gymnastique, cours d'informatique, chorale, couture ...).
- Les sorties parisiennes ont eu beaucoup de succès : exposition au Quai Branly sur les Mayas, découverte de Montmartre, cimetière Montparnasse, Palais de justice, Parc de la Villette, Quartier du sentier ... tout comme les rencontres des artistes et artisans Saint-Germanois. Par ailleurs 80 séniors ont eu l'occasion également de partir en Europe centrale au printemps et en Corse du Sud à l'automne.
- Une navette a été mise à disposition des seniors pour faciliter leurs déplacements entre les clubs et desservir le marché.

#### Prévention

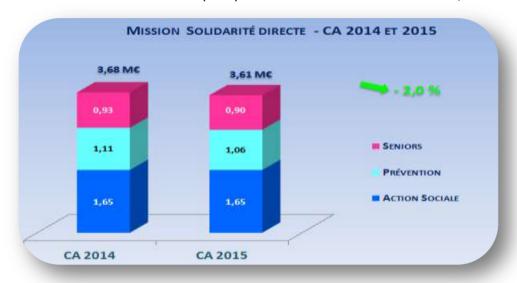
La quasi-totalité du budget de ce programme (81%) concerne les subventions versées aux associations de prévention : APSY, l'Agasec et la Soucoupe. Le montant des subventions versées, dans ce secteur, est constant depuis plusieurs années.

L'Espace Jeune a développé trois projets :

- La prévention par le sport, nouveau projet, qui permet une réintégration sociale à travers les valeurs du sport, en collaboration avec les centres sociaux, la mission locale et l'APSY,
- Un tournoi de football intercité en juin,
- L'action de sensibilisation relative à la consommation d'alcool et de drogues qui s'est déroulée lors de la fête de la musique par l'Espace jeune et l'APSY,

Concernant les actions de prévention générale, les conférences dans le domaine de la santé dont celles sur les violences faites aux femmes par Alternative 78 et les ateliers pour la prévention du SIDA ont été reconduites.

Le Point d'Accès au Droit (PAD) fête sa deuxième année de fonctionnement. Sa fréquentation est stable. 3364 personnes ont pris contact et/ou ont obtenu un rendez-vous au sein de la structure, soit une moyenne mensuelle de 281 usagers, une moyenne hebdomadaire de 70 et une moyenne journalière de 14 usagers. La majorité des personnes reçues se situe dans la tranche d'âge entre 30 et 59 ans et sont principalement des femmes. Le PAD a accueilli pour plus de la moitié des Saint Germanois, soit 58%.



## **EN RECETTES**

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 0,4 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 8,8 %.

Solidarite Directe	CA 2014	CA 2015
TOTAL MISSION	0,47 M€	0,32 M€

Les recettes inscrites correspondent aux participations des adhérents aux clubs séniors, dont la fréquentation est en baisse ne 2015 :

- les repas pour 79 k€,
- les animations et sorties organisées pour 48 k€.

Par ailleurs, en 2015 les loyers et charges des foyers sont en baisse : 102 k€ contre 189 k€ en 2014 (-86 k€ par rapport à 2014). Le départ des occupants des logements Louis XIV lié à la fin du bail s'est effectué progressivement sur l'année 2015.

BILAN

SOLIDARITE DIRECTE	CA 2014	CA 2015
Dépenses	3,69 M€	3,61 M€
Recettes	0,47 M€	0,32 M€
SOLDE DE LA MISSION	-3,22 M€	-3,29 M€

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT**

Le budget d'assainissement est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M49.



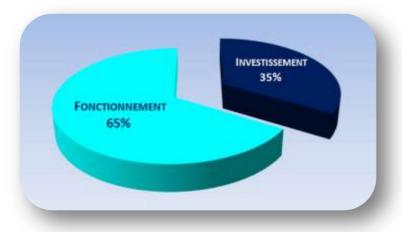
## 1. Niveau general de realisation 2015 – Fonctionnement et Investissement

% d'exécution des dépenses	48 %	% d'exécution recettes	83,4 %
Crédits ouverts	1 383 025 €	Crédits ouverts	1 383 025 €
Dépenses totales	665 125 €	Recettes totales	1 153 595 €
Dépenses d'ordre	240 303 €	Recettes d'ordre	240 303 €
Dépenses réelles	424 822 €	Recettes réelles	913 292 €

Pour mémoire, en 2014, le taux d'exécution global était de :

- en dépenses 86,4 %,
- en recettes 89,8 %.

La répartition entre la section de fonctionnement et d'investissement est représentée graphiquement ci-dessous.



Le résultat net global au 31 décembre 2015 est de 315 330,29 €. Restes à réaliser reportés : 34 816,16 €

## 2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	210 581 €	Recettes réelles	630 428 €
Dépenses d'ordre	223 514 €	Recettes d'ordre	16 789 €
Dépenses totales	434 095 €	Recettes totales	647 217 €
Crédits ouverts	627 372 €	Crédits ouverts	627 372 €
% d'exécution dépenses	69,2 %	% d'exécution recettes	103,2 %

- Pour mémoire, en 2014 le taux d'exécution de la section de Fonctionnement était de :
  - en dépenses 79,9 %,
  - en recettes 112,9 %.

## Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses d'exploitation réelles se rapportent principalement à l'entretien du patrimoine existant avec les opérations de curage, d'inspections télévisées des réseaux et les petites réparations (pompes de relevage, casses ponctuelles,...) et au remboursement des intérêts de la dette (8,1 k€). Elles s'élèvent en 2015 à 211 k€ contre 263 k€ en 2014.

Les dépenses d'ordre sont composées des dotations aux amortissements pour 224 k€ contre 238 k€ en 2014.

Outre les opérations récurrentes, les principales opérations ont concerné :

TYPE DE TRAVAUX	Соит ТТС
Forfait curage réseau fête des loges	13 200 €
Forfait curage du réseau assainissement	23 650 €
Forfait curage des ouvrages annexes	48 400 €
Forfait inspections télévisées	26 400 €
Inspections télévisées supplémentaires	3 761 €
Vérification conformité des raccordements	62 302 €
Maintenance poste de refoulement	4 627 €
Curage, pompage supplémentaires	383 €
Réparation sur poste de refoulement	4 367 €
Réparations diverses	13 387 €
TOTAL	200 477 €

#### Les recettes de Fonctionnement

Les recettes proviennent de quatre ressources :

- La redevance d'assainissement : elle est assise sur le volume d'eau facturé aux abonnés reliés à l'assainissement. Pour 2015 elle s'élève à 279 k€ contre 289,2 k€ en 2014,
- Une contribution de la Ville de Saint-Germain-en-Laye pour participer à la gestion des eaux pluviales (budget communal) par le réseau unitaire (budget assainissement). Pour 2015 elle s'élève à 129 k€,
- La refacturation des vérifications de conformité de raccordement à l'égout soit 124,7 k€ contre 141,4 k€ en 2014,

La taxe de raccordement au réseau d'assainissement qui est due par toute personne demandant à se raccorder au réseau d'assainissement communal. Elle s'élève à 98 k€ contre 130,4 k€ en 2014.
Ce montant varie selon les années, en fonction du nombre de constructions nouvelles.

## 3. Investissement

Dépenses réelles	214 241 €	Recettes réelles	282 864 €
Dépenses d'ordre	16 789 €	Recettes d'ordre	223 514 €
Dépenses totales	231 029 €	Recettes totales	506 378 €
Crédits ouverts	755 653 €	Crédits ouverts	755 653 €
% d'exécution dépenses	30,6 %	% d'exécution recettes	67 %

## Les dépenses d'investissement

L'étude diagnostic sur le réseau communal d'assainissement a permis d'établir un schéma directeur d'assainissement qui a été adopté par le Conseil Municipal le 14 décembre 2015.

Le coût total de cette étude est de 74,1 k€. Elle a été subventionnée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 39,5 k€.

En 2015, les dépenses d'investissement sont en baisse par rapport à l'an passé. Elles s'élèvent à 187,1 k€ contre 476,2 k€ en 2014. Les principaux travaux réalisés en 2015 sont :

TYPE DE TRAVAUX	Соит
Chemisage rue Saint Léger (247 ml) – phase 2	61 992 €
Chemisage rue Lamartine (208 ml)	58 864 €
Chemisage Chemin du Clos Magloire – phase 1 (110 ml)	28 000 €
Création d'accès Giraud Teulon	10 335 €
TOTAL	159 191 €







Remplacement d'une partie du collecteur

Par ailleurs, le budget annexe d'assainissement a remboursé 27,2 k€ de capital d'emprunt contre 26,5 k€ en 2014. L'encours de la dette total au 31 décembre est de 232,1 k€.

#### Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement réelles ont été constituées en 2015 :

- du FCTVA qui s'est élevé à 63,8 k€ contre 42,3 k€ en 2014,
- d'un transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement à hauteur de 179,5 k€ (compte 1068),
- Une subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie d'un montant de 39,5 k€.

Les recettes d'ordre sont composées de l'amortissement des immobilisations pour 224 k€ contre 238 k€.



Descente en réseau



Gainage d'un collecteur

L'excédent 2015, lié au décalage des travaux dans l'attente de la définition du schéma directeur d'assainissement, participera utilement au financement des travaux 2016.

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE**

Le budget eau potable est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M49. Il a été crée le 13 novembre 2014 et est soumis à la TVA.









Forage albien situé au Pecq qui fournit actuelle 40 % de la consommation des Saint-Germanois

## 1. Niveau general de realisation 2015 – Fonctionnement et Investissement

Dépenses réelles	75 539 €	Recettes réelles	105 263 €
Dépenses d'ordre	0€	Recettes d'ordre	0€
Dépenses totales	75 539 €	Recettes totales	105 263 €
Crédits ouverts	207 320 €	Crédits ouverts	207 320 €
% d'exécution des dépenses	36,5 %	% d'exécution recettes	50,8 %

Le résultat net global au 31 décembre 2015 est de 19 640,90 € Restes à réaliser reportés : 10 082,78 €

Antérieurement les dépenses et recettes qui s'équilibraient à hauteur de 118 k€ étaient comptabilisés sur le budget principal de la Ville.

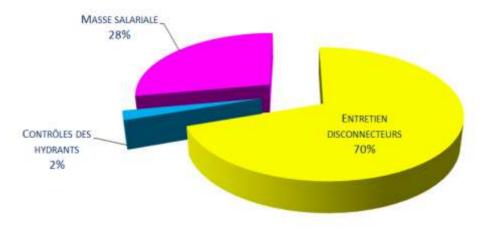
Dans la perspective de mise en conformité du forage à l'albien réclamé par l'Etat, la Ville a ouvert ce budget annexe afin d'isoler les recettes et les dépenses liées à cette opération dont notamment : l'acquisition d'un terrain pour créer un nouveau forage sur le territoire de Saint-Germain-en-Laye, la construction d'une unité de traitement et le raccordement au réseau de distribution existant.

## 2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	53 086 €	Recettes réelles	105 263 €
Dépenses d'ordre	0€	Recettes d'ordre	0€
Dépenses totales	53 086 €	Recettes totales	105 263 €
Crédits ouverts	118 000 €	Crédits ouverts	118 000 €
% d'exécution dépenses	44,9 %	% d'exécution recettes	89,2 %

#### Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses d'exploitation réelles se rapportent principalement à l'entretien des disconnecteurs, aux contrôles des hydrants et à la masse salariale.



#### Les recettes de Fonctionnement

Les recettes proviennent de la taxe levée au titre de la distribution de l'eau. Elle est assise sur le volume d'eau facturé aux abonnés. Pour 2015 elle s'élève à 105,3 k€

## 3. **INVESTISSEMENT**

Dépenses réelles	22 453 €	Recettes réelles	0€
Dépenses d'ordre	0	Recettes d'ordre	0€
Dépenses totales	22 453 €	Recettes totales	0€
Crédits ouverts	89 320 €	Crédits ouverts	89 320 €
% d'exécution dépenses		% d'exécution recettes	

#### Les dépenses d'investissement

En 2015, les dépenses d'investissement s'élèvent à 22,5 k€ et se répartissent comme suit :

- Remplacement de bouches à incendie 17,5 k€,
- Pose d'une bouche d'arrosage et d'une borne de pluie 3,5 k€,
- Remplacement d'un regard sous trottoir 1 k€.

L'étude budgétée en 2015 sera réalisée en 2016.

#### Les recettes d'investissement

Aucune recette d'investissement en 2015.

L'excédent 2015, lié au décalage de l'étude, participera utilement au financement des travaux 2016.

# COMPTE ADMINISTRATIF 2015 BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Le budget du Service de Soins Infirmiers à Domicile est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M22.



Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de Saint-Germain-en-Laye est géré par la Direction de la Solidarité de la Ville. Il a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans malades ou dépendantes et des personnes handicapées de moins de 60 ans. Il dispose d'un agrément de l'ARS (Agence Régionale de Santé) de 35 places pour les personnes âgées et d'une place pour les personnes handicapées. Son financement est assuré par l'assurance maladie sous forme d'une dotation globale.

- Les missions principales du service sont :
  - De permettre un retour à l'autonomie de la personne,
  - D'éviter une hospitalisation lorsque les conditions médicales et sociales le permettent,
  - De faciliter le retour au domicile à la suite d'une hospitalisation,
  - De prévenir ou de retarder l'aggravation de l'état des bénéficiaires et leur admission dans les services de long séjour ou dans les établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes

Le service intervient exclusivement sur le territoire de Saint-Germain-en-Laye. Il dispense sur prescription médicale des soins infirmiers de base, d'accompagnement et de réadaptation à domicile ou au substitut du domicile. Les soins sont assurés 7 jours sur 7 entre 7h30 et 19h30. Les interventions le week-end et les jours fériés sont réservées aux personnes isolées ou alitées

- L'équipe qui compose le SSIAD comprend :
  - Une infirmière coordinatrice à temps plein,
  - Une infirmière à mi-temps,
  - 7 aides-soignantes,
  - Un agent administratif à mi-temps,
  - Une psychologue qui intervient une fois par mois pour animer un groupe de parole.

Des infirmières libérales, kinésithérapeutes et des pédicures conventionnés avec le SSIAD, interviennent auprès des bénéficiaires autant que nécessaire.



- 9 210 interventions des aides-soignantes et infirmières,
- 77 demandes de prise en charge dont 66 relevaient des missions du SSIAD,
- Le nombre moyen de visites par semaine et par bénéficiaire est passé de 5,82 en 2013 à 6,4 en 2015.
- 3 personnes ont occupé la place «adulte handicapé»,
- 14 bénéficiaires pris en charge simultanément par le SSIAD et les infirmières libérales,
- 2 295 interventions des infirmières libérales,
- 75 interventions de pédicure auprès de 30 bénéficiaires.

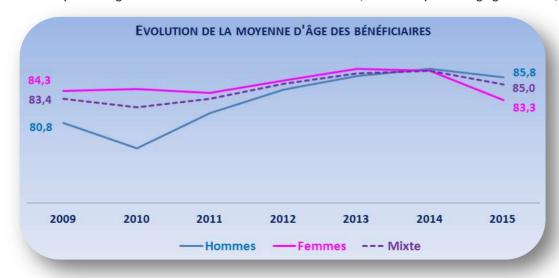
Au cours de l'année 2015, 38 saint-germanois de plus de 60 ans ont bénéficié de l'intervention du SSIAD, ce qui a représenté 41 prises en charge tout au long de l'année. La place réservée aux personnes handicapées de moins de 60 ans n'a pas été utilisée.

## 100 ans à 104 ans < 60 ans 65 à 69 ans 95 ans à 99 ans 8% 20 ans à 24 ans 5% 3% 90 ans à 94 ans ... 18% 75 ans à 79 an 8% 80 ans à 84 ans 10% 85 ans à 89 ans 42%

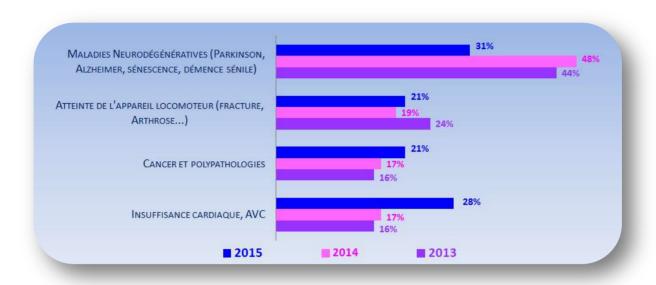
La répartition des bénéficiaires par tranches d'âge comme suit en 2015

Au cours de l'exercice 2015, ont été pris en charge 13 hommes et 25 femmes. La moyenne d'âge est la suivante :

2015 → Moyenne d'âge des femmes : 86 ans et des hommes : 81,5 ans - moyenne d'âge globale : 84,6 ans. 2014 → Moyenne d'âge des femmes : 87 ans et des hommes : 83,3 ans - moyenne d'âge globale : 85,8 ans.



Le graphique ci-dessous montre l'évolution des principales pathologies des bénéficiaires.



## 1. <u>Niveau general de realisation 2015 – Fonctionnement et Investissement</u>

Dépenses réelles	490 512 €	Recettes réelles	460 142 €
Dépenses d'ordre	198€	Recettes d'ordre	198€
Dépenses totales	490 710 €	Recettes totales	460 340 €
Crédits ouverts	580 865 €	Crédits ouverts	580 865 €
% d'exécution des dépenses	84,5 %	% d'exécution recettes	79,3 %

Le résultat global au 31 décembre 2015 est de 187 453,96 € Restes à réaliser reportés : 39 679,73 €

## 2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	426 617 €	Recettes réelles	378 008 €
Dépenses d'ordre	198€	Recettes d'ordre	0€
Dépenses totales	426 816 €	Recettes totales	378 008 €
Crédits ouverts	444 832 €	Crédits ouverts	444 832 €
% d'exécution dépenses	95,9 %	% d'exécution recettes	85 %

Pour mémoire, en 2014, le taux d'exécution de la section de Fonctionnement était de :

- en dépenses 97,3 %,
- en recettes 121,2 %.

Il est à noter que depuis 2013 le résultat annuel de fonctionnement du SSIAD présente un solde négatif résorbé chaque année par un excédent cumulé sur les exercices antérieurs. De ce fait l'ARS ajuste à la baisse sa subvention annuelle en tenant compte du solde de l'excédent. A échéance 2018, l'excédent cumulé sera apuré.

#### Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 427 k€ pour un montant prévu de 444,8 k€. Les dépenses de ce budget correspondent pour l'essentiel à des dépenses de personnel, qui se sont élevées à 419,6 k€ contre 380,9 k€ en 2014 (+ 10,1 %). Cette forte augmentation est due essentiellement :

- au coût de remplacement du personnel en arrêt de travail,
- au montant des soins infirmiers délégués aux infirmières libérales qui reste élevé en raison des soins réalisés qui ne peuvent être effectués par le service (perfusion, surveillance diabétique et injections, administration et surveillance de traitement 7 jours sur 7).

Par ailleurs, une formation a été financée par des crédits non reconductibles provisionnés. Le reste des dépenses concerne l'acquisition de petites fournitures (administratives, médicales) et le remboursement des frais de déplacement des infirmières.

#### Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont constituées exclusivement de :

- la subvention versée par l'A.R.S. En 2015 cette subvention est de 374 k€ contre 343 k€ en 2014,
- I'excédent reporté de l'année précédente soit 180,5 k€,
- de crédits exceptionnels pour la formation du personnel, dits non reconductibles, d'un montant de 4 k€.

## 3. *Investissement*

Dépenses réelles	63 895 €	Recettes réelles	82 134 €
Dépenses d'ordre	0	Recettes d'ordre	198€
Dépenses totales	63 895 €	Recettes totales	82 332 €
Crédits ouverts	136 033 €	Crédits ouverts	136 033 €
% d'exécution dépenses	47 %	% d'exécution recettes	60,5%

Les dépenses d'investissement se décomposent comme suit :

- 31,4 k€ pour l'acquisition de 3 véhicules,
- 30,2 k€ pour les travaux d'aménagement des nouveaux locaux et le mobilier,
- 60 € pour l'achat de 3 téléphones.

Les recettes d'investissement sont constituées :

- du versement des crédits exceptionnels dits non reconductibles de 82,1 k€,
- des amortissements constatés pour 1,4 k€,
- de l'excédent reporté de l'année précédente soit 37,3 k€

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - BUDGET ANNEXE D'AMENAGEMENT**

Le budget d'aménagement est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M14, qui a été créé le 30 mai 2013. L'ensemble des dépenses et recettes portant sur des opérations n'ayant pas vocation à demeurer dans le patrimoine, les écritures correspondantes sont comptabilisées en section de fonctionnement.

Pour mener à bien ce projet, la Ville assure la maîtrise foncière, le pilotage des études techniques et de faisabilité, des études pré-opérationnelles et opérationnelles, la passation des marchés, la commercialisation des îlots opérateurs, le suivi du chantier, la communication autour du projet et le financement de l'opération.

Depuis 2013, la Lisière Pereire est entrée dans sa phase opérationnelle avec la réalisation des travaux préparatoires du site : désamiantage et démolition des bâtiments, dépose des voies ferrées puis dépollution des sols.

Les travaux de viabilisation du site de la Lisière Pereire se sont poursuivis en 2014 et en 2015 avec les chantiers de voirie et de réseaux de l'avenue Winchester et de la rue Henri Dunant, les travaux de génie civil de la terrasse en surplomb de la forêt, le chantier de terrassement et de dépollution de l'emprise du passage sous-voie et la réalisation de cet équipement.

Le travail itératif mené avec les opérateurs et les architectes a abouti à la délivrance de plusieurs permis de construire et ainsi à la vente de deux lots (A3 EHPAD/crèche et A2 résidence étudiante et logements familiaux).

Le projet de la Lisière Pereire a reçu son diplôme "engagé dans la démarche de labellisation écoquartier" le 02 décembre 2015 du Ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité.



## 1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION 2015

% d'exécution global des dépenses	73,7 %	% d'exécution global des recettes	91,2 %
Report n-1	3 224 013 €		0€
Crédits ouverts	23 995 700 €	Crédits ouverts	23 995 700 €
Dépenses totales	17 769 453 €	Recettes totales	21 891 570 €
Dépenses d'ordre	11 351 512 €	Recettes d'ordre	11 351 512 €
Dépenses réelles	6 344 940 €	Recettes réelles	10 542 055 €

## Le résultat net global au 31 décembre 2015 est de 973 104,12 €

## 2. FONCTIONNEMENT

% d'exécution global des dépenses	83,2 %	% d'exécution global des recettes	84,8 %
Crédits ouverts	13 645 700 €	Crédits ouverts	13 645 700 €
Dépenses totales	11 351 512 €	Recettes totales	11 568 570 €
Dépenses d'ordre	5 006 572 €	Recettes d'ordre	6 526 512 €
Dépenses réelles	6 344 940 €	Recettes réelles	5 042 057 €

## Les dépenses réelles

Les dépenses réelles ont été réalisées à hauteur de 7,04 M€. Elles se rapportent principalement aux travaux (6,2 M€), aux études et honoraires (26 k€), et à la masse salariale (112 k€).

## Compte 6045 : Achats d'études et prestations de services

En 2015, ont été comptabilisées dans ce compte les dépenses :

- d'études dont :
  - o frais de géomètre,
  - o études géotechniques pour la réalisation du passage sous-voie,
  - o suivi écologique dans le cadre de la dérogation à la législation sur les espèces protégées.
- d'honoraires qui correspondent aux rémunérations de :
  - o la maîtrise d'œuvre,
  - o l'architecte en chef de l'opération,
  - o l'ordonnancement, le pilotage et la coordination assurés par le Bureau d'étude,
  - o le coordinateur sécurité et protection de la santé,
  - o le contrôle technique pour le passage sous-voie.

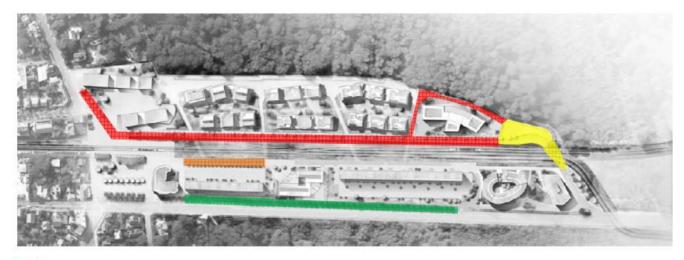
#### Compte 605 : Achats de matériel, équipement et travaux

Les travaux réalisés en 2015 concernent essentiellement des travaux de VRD, d'aménagements paysagers et de terrassement-dépollution :

- les travaux de finition de la rue Winchester (pose de bordures, éclairage public, revêtements définitifs autour du lot A0),
- la première phase des travaux de redressement de la rue Henri Dunant devant le bâtiment 1 : dévoiement de réseaux ERDF, pose de bordure, réalisation des trottoirs définitifs, éclairage public,
- la finalisation des travaux d'aménagement d'entrée de ville le long de la RN 184 (plantations),
- les travaux de construction des bassins de rétention du nord du site, des murs de soutènement et du passage sous-voie ferré (équipement livré en avril 2016).



#### Zoom sur les travaux 2015



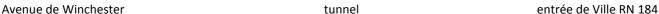
Aménagement de la desserte Ouest – avenue de Winchester – en revêtements de trottoir et de chaussée provisoires (décembre 2015)

Aménagements des espaces publics autour du lot A0 en finitions définitives (décembre 2015)

- Aménagement de l'entrée de ville avec remise en service du radar
- Travaux du tunnel et des bassins de rétention nord
- Redressement de la rue Henri Dunant au droit du bâtiment 1 (novembre 2015)







Compte 61 et 62 : Services extérieurs 

31,2 k€ au CA 2015

Divers frais de gestion ont été consommés dans ce chapitre. Il s'agit essentiellement de :

- Prestations diverses (réalisation de perspective, complément de maquette et animation) pour 22,5 k€,
- Assurance pour 6,5 k€,
- Invitations et réception 5 k€.

Compte 64 : Charges de personnel 

112,5 k€ au CA 2015

La masse salariale des agents travaillant pour l'opération « Lisière Pereire » est comptabilisée directement dans le budget annexe d'aménagement.

On retrouve dans ce chapitre, d'une part les intérêts de la dette et d'autre par les commissions de mise en place des emprunts.

Pour mémoire les emprunts contractés sur ce budget annexe sont des emprunts in fine. Pendant toute la durée du prêt, la Ville ne rembourse mensuellement que les intérêts d'emprunts. Le capital emprunté n'est remboursé qu'au terme de l'emprunt, en une seule fois.

#### Les recettes réelles

Les recettes comptabilisées en 2015 correspondent aux ventes suivantes :

- Lot A3 pour 3 525 000 € (EHPAD/crèche),
- Lot A2 pour 1 300 000 € (Résidence étudiants).

Les avances versées lors de la signature des promesses de ventes sont enregistrées en comptes d'attente à la Trésorerie (classe 4) jusqu'à la vente effective.

#### Les dépenses et recettes d'ordre

Les dépenses d'ordre sont composées des écritures :

- du passage des comptes 61xx et suivants sur le compte 608 pour 182 k€,
- des sorties de stock (4,825 M€) suite aux ventes 2015.

Les recettes d'ordre sont composées :

- de transfert des charges exécutées en comptes autres que les comptes 60xx pour 182 k€,
- de constatation des stocks (4,825 M€) pour 2015.

Ces écritures permettent de retracer dans la comptabilité, le bilan de l'opération d'aménagement au fur et à mesure de l'avancée du projet pour en déterminer in fine le résultat global.

## 1. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	0€	Recettes réelles	5 500 000 €
Dépenses d'ordre	6 344 940 €	Recettes d'ordre	4 825 000 €
Dépenses totales	6 344 940 €	Recettes totales	10 325 000 €
Crédits ouverts	10 350 000 €	Crédits ouverts	10 325 000 €
% d'exécution global des dépenses	61,3 %	% d'exécution global des recettes	99,8 %

#### Les dépenses réelles

Aucune dépense réelle ne s'exécute en investissement.

#### Les recettes réelles

Un emprunt in fine de 1,5 M€ a été contracté en 2015.

L'encours de la dette total au 31 décembre est de 5,5 M€ - remboursement in fine.

## Les dépenses et recettes d'ordre

Les dépenses d'ordre sont composées des écritures :

- La constatation du stock (4,825 M€) suite aux ventes 2015,
- Le virement (776 k€) de l'excédent d'investissement à la section de fonctionnement.

Les recettes d'ordre sont composées :

de la variation des stocks (4,825 M€) pour 2015,

Ces écritures permettent de retracer dans la comptabilité, le bilan de l'opération d'aménagement au fur et à mesure de l'avancée du projet pour en déterminer in fine le résultat global.

#### Les recettes d'investissement

La vente décalée du lot A4 (hôtel) du fait de l'abandon de l'opérateur qui n'a pas su trouver le chemin économique et programmatique de l'opération, a nécessité la contractualisation d'un emprunt relais de 1,5 M€ en fin d'exercice 2015. Ce lot est intégré dans la phase 2 du projet.





# Un site en cours de reconquête,

Un projet d'envergure exceptionnelle sur un territoire enclavé en déshérence. Une opportunité unique de développement à Saint-Germain-en-Laye en lisière de forêt. La naissance d'un nouvel éco-quartier.